ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Canton du Cateau

Ville du Cateau.

PLANS

des biens des Pauvres.

Dressés sous l'approbation de Messieurs. Sartiaux Moncette, Waroquez, Delvallée, Mouton & Flayelle, président et membres composant le bureau de Bienfaisance de la Ville du Cateau, par le Sieur Ed. Jh. Dénise Geomètre patenté demeurant au même Lieu.

1843.

Echelle de 1 a 2500 mètres.

Commune d'Ors — Canton de l'Ecluse et du Chemin du Pommereuil à Catillon.

Nomenclature.

Arpentage — Pature et Terre — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
1	. ~~29. 72~~ 28. 68	. ~~77~~ 72 ..	Vingt huit ares soixante huit centiares. ~~Vingt neuf ares, trente deux centiares~~ A La haie à l'Ouest contre la propriété des Sieurs Antoine Pierchon, Jean Bte Cras et la Veuve Jean pierre Elausse, appartient à la dite pature.	A	856	. 27 90	—	2	15	62
2	3 01 36	7 70 74	Trois hectares, un are, trente six centiares	A	1289	3 13 10	—	1	131	50

N.B. Par suite des emprises de Chemin de Fer, la contenance de la pièce A° 1 se trouve réduite ainsi qu'il est indiqué à l'encre Rouge

MONTANT DE LA VALEUR :

Poids.....	CACHETS.	Nombre.....	Cachets.....	Empreintes.

CHEVEUX.	YEUX de couleur.

SOM ET DOMICILE DU DESTINATAIRE.

Alfred Vannard
Ors
Catillon

310

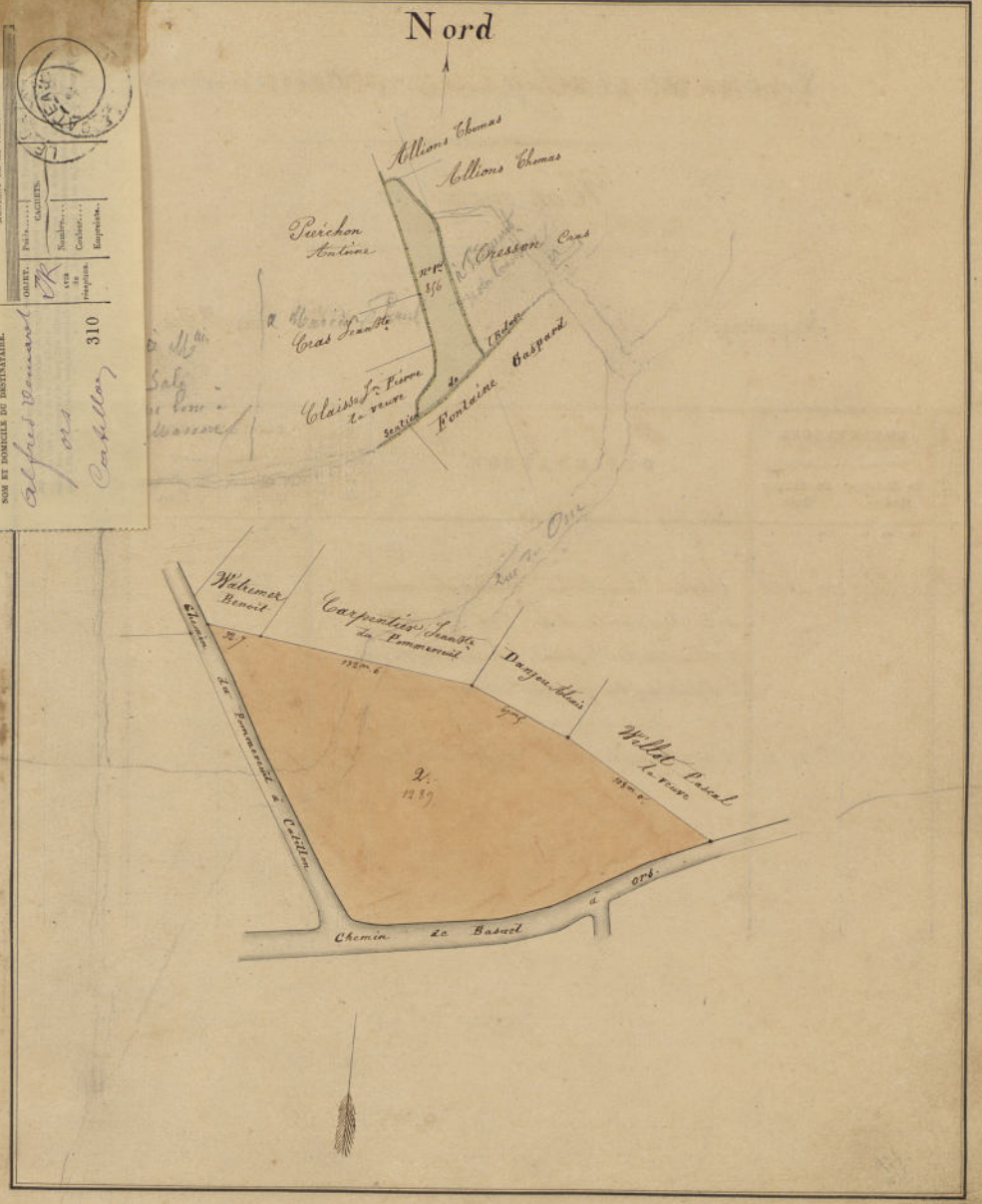

Commune d'ord — Canton de l'Ecluse et du Chemin du Pommereuil à Catillon.

Nomenclature.

Arpentage — Pature et Terre — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
1	. 28. 68 ~~29. 32~~	. 77. " ~~77~~ "	Vingt huit ares soixante huit centiares ~~Vingt neuf ares, trente deux centiares~~ A la baie à l'Ouest contre la propriété des Sieurs Antoine Pierchon, Jean Bte Cras et la Veuve Jean pierre Claisse, appartient à la dite pature.	A	856	. 27 90	—	2.	15	62
2.	3 01 36	7 70 74	Trois hectares, un are, trente six centiares	A	1289	3 13 10	—	1	131	50

N.B. Par suite des emprises de Chemin de Fer, la contenance de la pièce N° 1 se trouve réduite ainsi qu'il est indiqué à l'encre Rouge

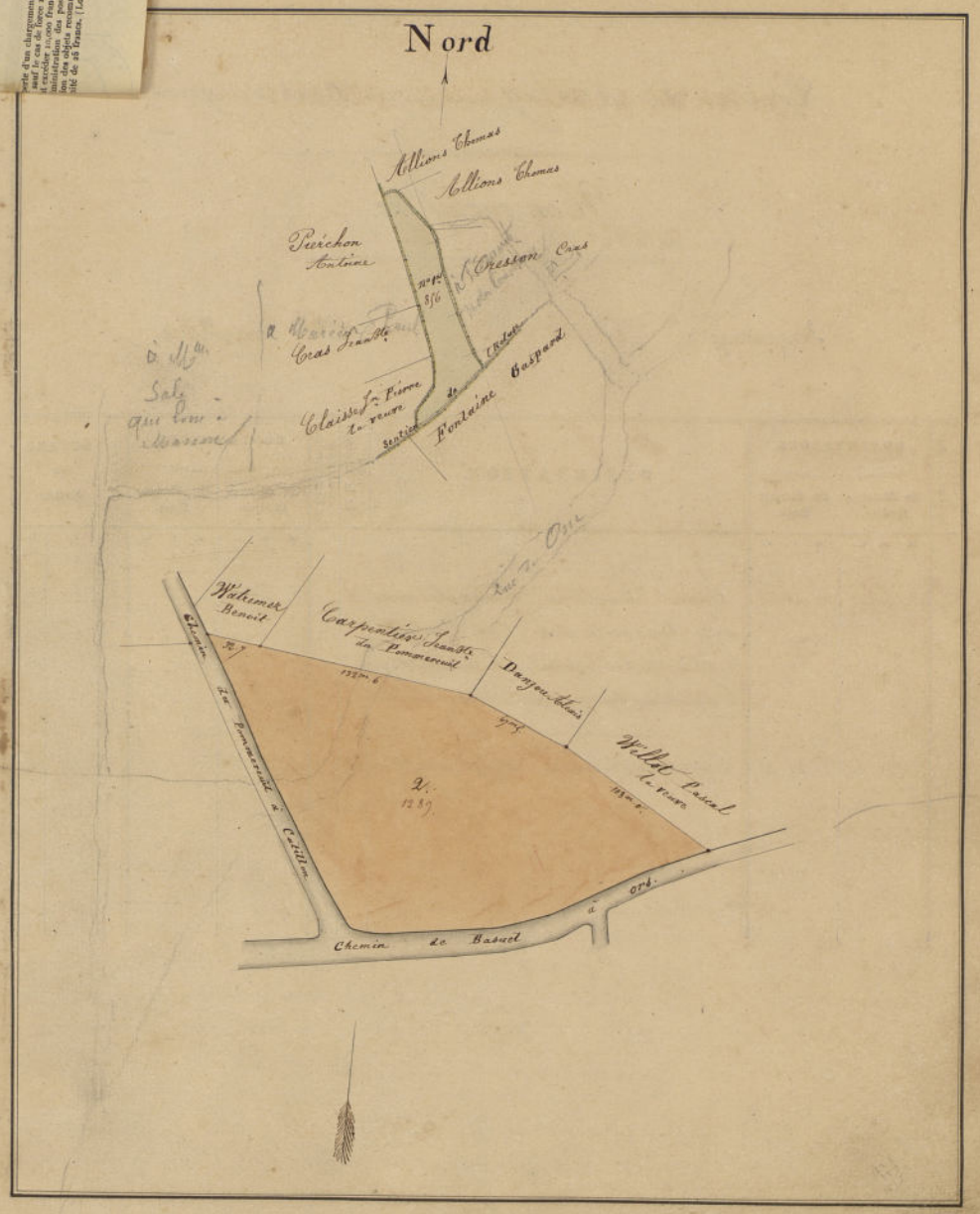

Commune de Montay — au Pont des quatre veuux

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
3.	3 61 77	10 20 22	Trois Hectares, Soixante un ares, Soixante dix Sept Centiares la Côte Contre la terre de M. Hiolin et Contre le ruisseau des quatre Veuux; Comprise	B	393	3 67 20	—	2e 3e	161	56
4	. 50 29	1 41 83	Cinquante ares, Vingt neuf Centiares	B	370	. 58 10	—	3e	23	24

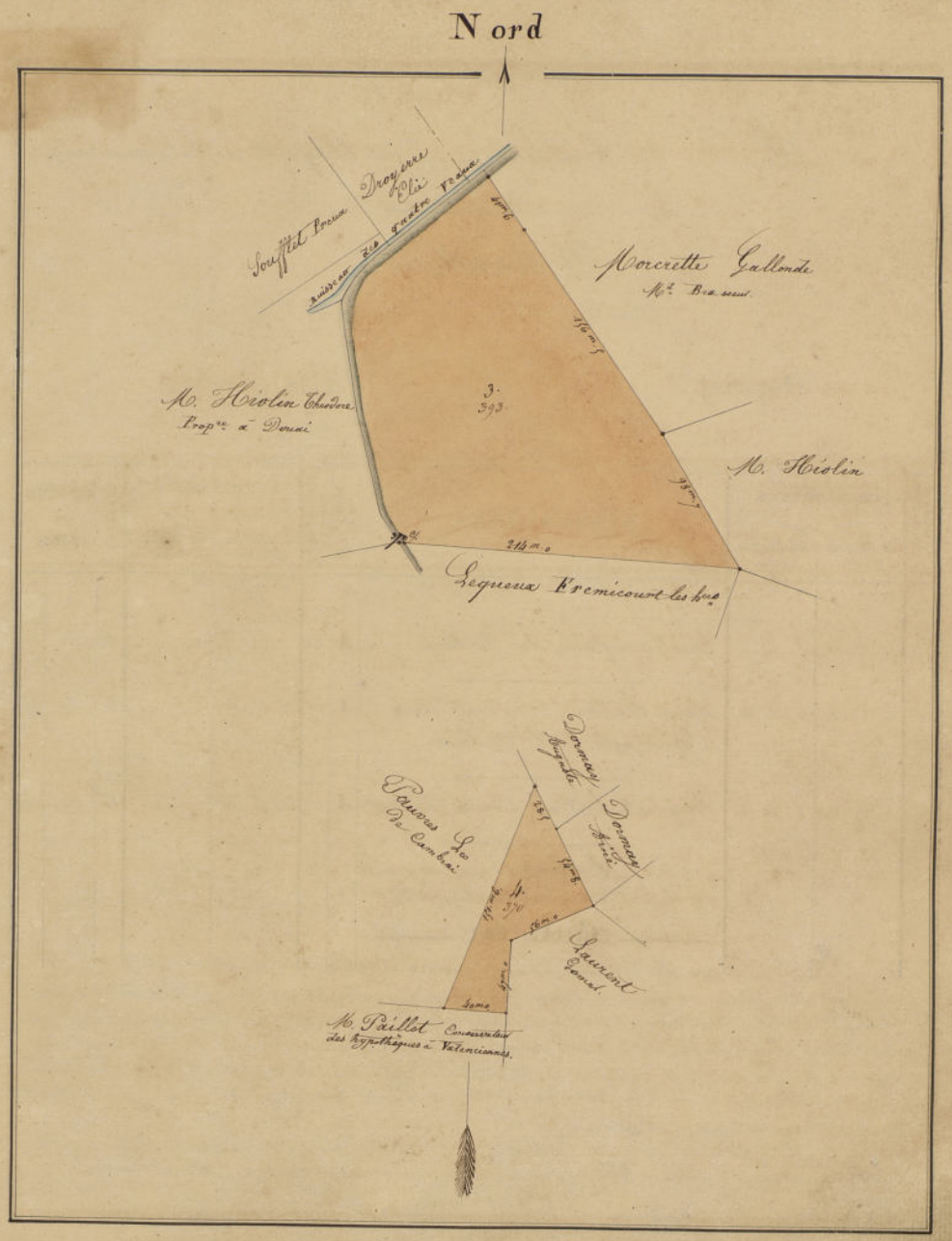

Commune du Cateau —— au bosquet de la Croix rouge

de nous nommé en premier lieu

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			CLASSES.	REVENU par Parcelle.	
	H.	A.	C.	M.	V.	C.				H.	A.	C.	M.	V.	C.		Fr.	C.
5.	.	39	10	1	...	..	Trente neuf ares, dix Centiares	A	305	..	39	70	/			1re	23	82
6.	2	50	47	6	40	60	Deux hectares, Cinquante Ares, quarante Sept Centiares	A	375	2	50	40	/			1re	150	24
7.	.	58	65	1	50	..	Cinquante huit ares, soixante Cinq Cent.	A	387	..	58	60	/			1re	35	16

Annexe pour remise ignorance du deficit manquant dans la pièce N°. 6.

—— article 302. ——

Les pauvres du Cateau par François Sartiaux leur fermier actuel

Pour six Moncaudées et demie ci-devant, pour sept Moncaudées de terre entre la chapelle Daniel et le chemin du Cateau à Landrecies proche la rouge croix, tenant d'un côté vers midi à trois moncaudées des Enfans de benoit Collery, une moncaudée et demie desdits pauvres et à Cinq Moncaudées de Gabriel Dehon et Consorts, d'autre à l'Eglise St martin et à Cinq Moncaudées de Jean Mr Pierart, d'un bout vers orient à trois Moncaudées de Jacques Joseph Moreau et aux dits Pauvres du Cateau, et d'autre bout à une rasière des Enfans de benoit Collery et audit Jacques Moreau,

Extrait des terriers ou Cartulaires des droits Biens revenus de l'abbaye St André au Cateau, commencés en 1779 le 27 février et fini en 1783. les 8 janvier par Monsieur Aubry Deborchet Notaire.

pour Copie conforme à la minute
Cte Denise B.

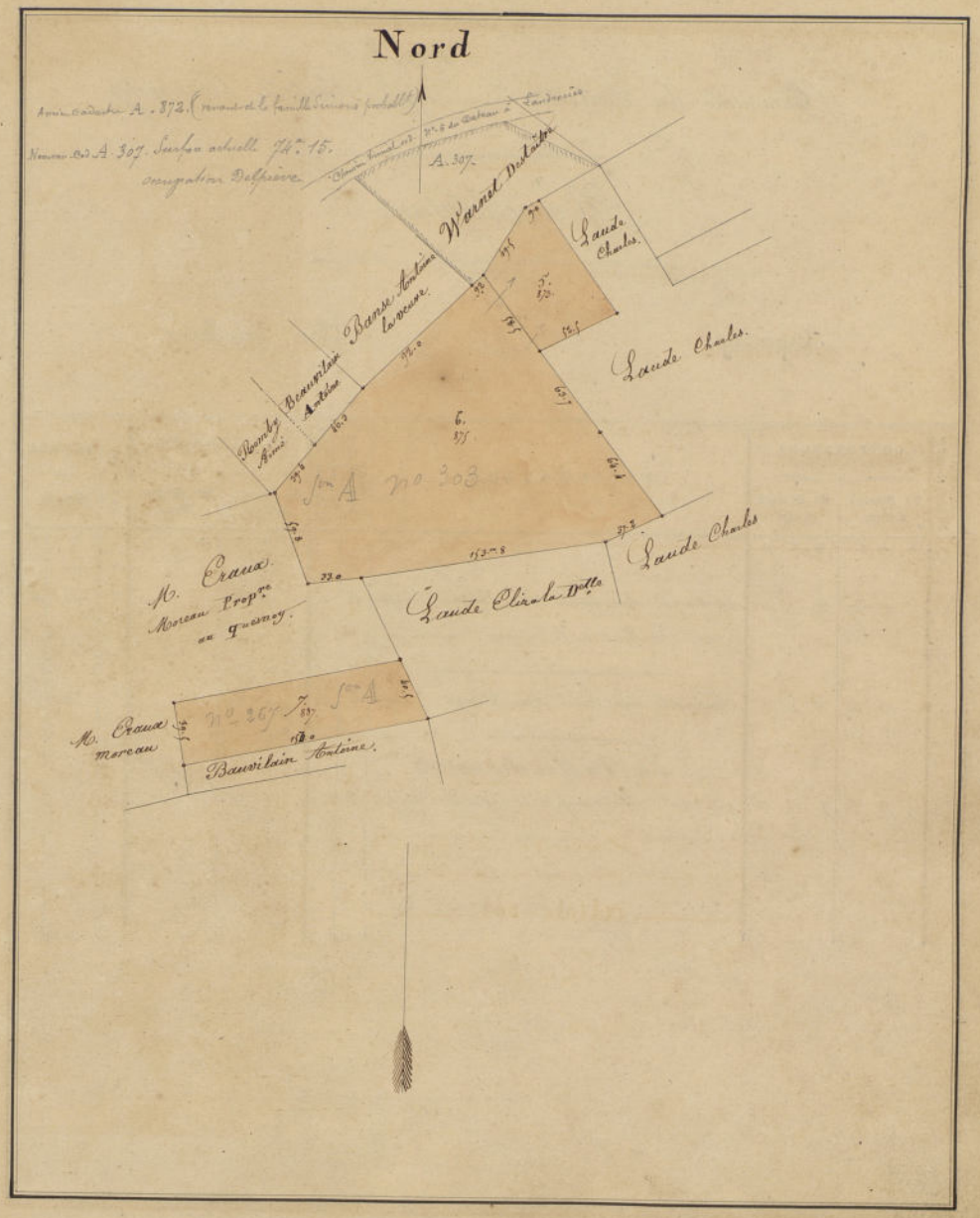

Commune du Cateau — Le Riot de Cupigny

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
8	61.77 ~~78 20~~ 61.92	1. 55. ~~2. ..~~ ..	Soixante ares, soixante dix sept ~~Soixante dix huit Ares, Vingt Centiares~~ Centiares, la moitié du ruisseau de Cupigny compris	B	1107	78 20	—	2	39	81
9	78 20 79,00	2	Soixante dix huit Ares, Vingt Centiares	B	1108	77 50	—	3	32	55
			La Vallée des morts							
10	79 80 80.25	2 04 08	Soixante dix neuf ares, quatre vingt Centiares	B	1109	78 70	—	2	40	13

A
A.678 . 322
A 679 . 28 . 79
A 660 . 29 . 00
61.92
A 679 —
A 679 —

N.B. Par suite des emprises du Chemin de Fer, la contenance de la pièce N° 8 de trente Centiares ainsi qu'il est figuré ci dessus à l'encre rouge.

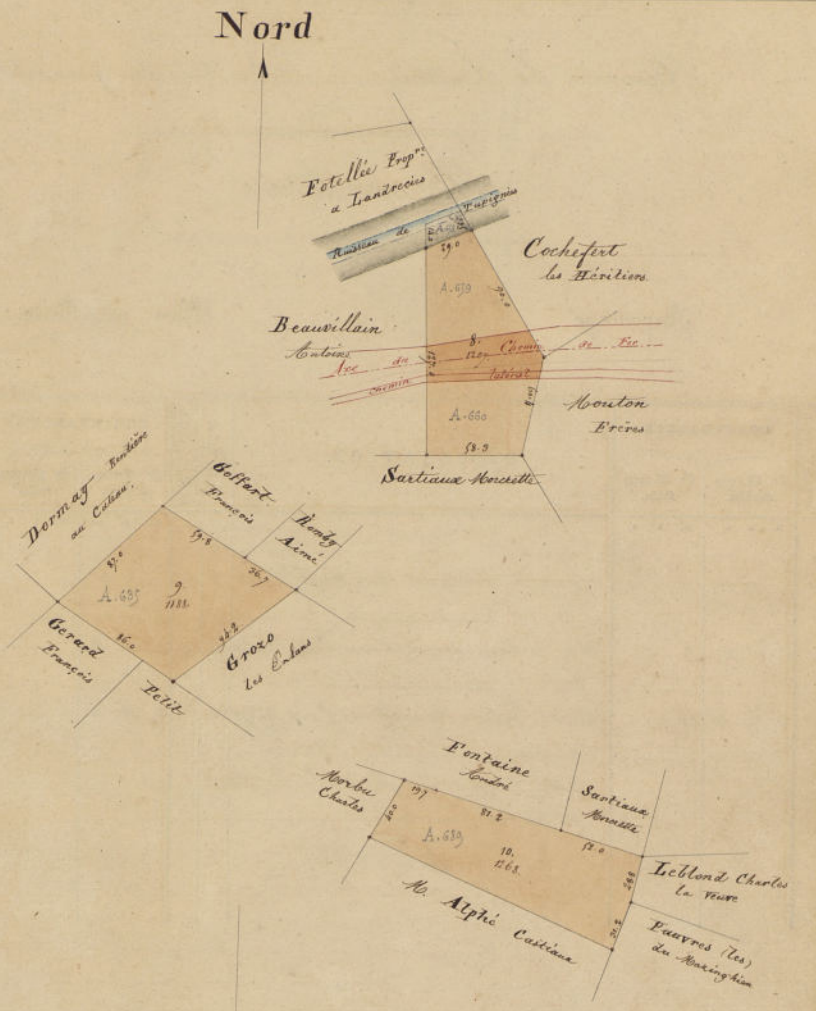

Commune du Cateau — La Voie du guennelet

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

	Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
B.488	11.	. 78 20 78.44	2	Soixante dix huit Ares, Vingt Centiares	B	1165	. 79 80	—	2.	40	70
B. 421	12.	1 17 30 1 15.90	3.	Un hectare, dix Sept ares, trente Centiares	B	1151	1 16 10	—	3.	48	76
B.472	13.	4 69 20 4.59 49 (chemin compris)	12	quatre hectares, Soixante neuf ares, Vingt Centiares, Cette dernière pièce fait partie du Canton dit le trou au Sable,	B	1098 1099 1092	4 48 00		1/2 2 2	228	48

Nord

Commune du Cateau — le trou au Sable

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
14	3 34 14	8 54 58	Trois hectares trente quatre ares, quatorze centiares							
B 370	P. 77.56	(chemins et voies non compris)		B	n°13 et n°14	8 17 80		1	490	68
15	5 51 05	14 09 33	Cinq hectares, cinquante un ares, cinq centiares							

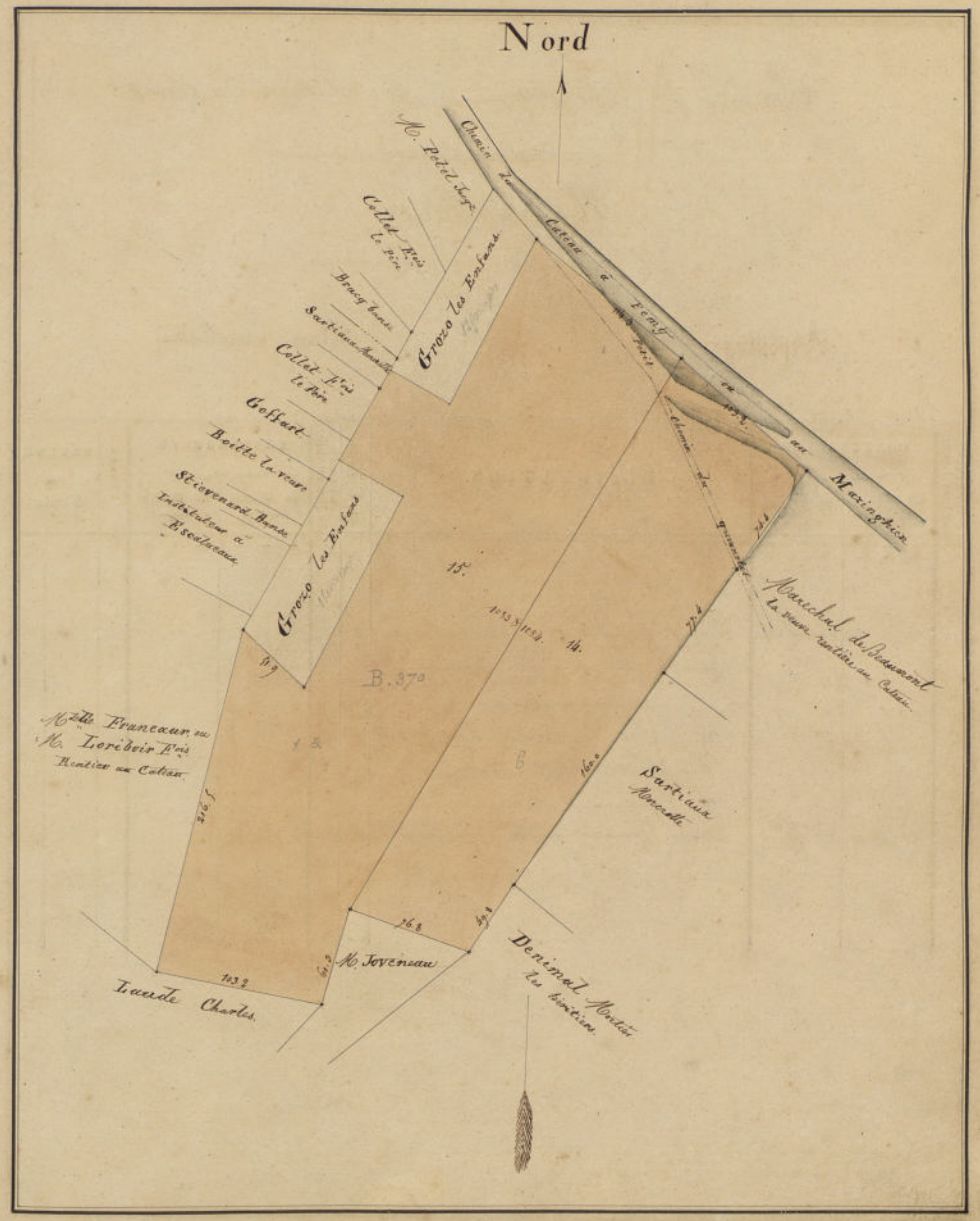

Commune du Cateau — au chemin de Guise

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			N.B. Par suite des emprises de Chemin de Fer, les pièces N° 16 et 18 se trouvent réduites ainsi qu'il est figuré à l'encre rouge.							
16	3.47.65 ~~1 hy 87~~	8 89 14 ~~14 ob 32~~	~~Cinq hectares, quarante neuf ares, quatre vingt sept centiares~~ Trois hectares, quarante sept ares, soixante dix centiares	B	1026 1027	3 41 90		3.	131	80
17 B.328	1 19 92 1.19.85	3 06 69	Un hectare, Dix neuf ares, quatre Vingt douze Centiares	B	1021	1 22 30		1	73	38
18	~~3 91 1~~ 2.90.27	~~10 11 11~~ 5.1.84	~~Trois hectares, quatre vingt onze ares~~ Vingt Ares, vingt sept centiares Passe en entier au chd. fer	B	1018	3 98 20		1	238	92

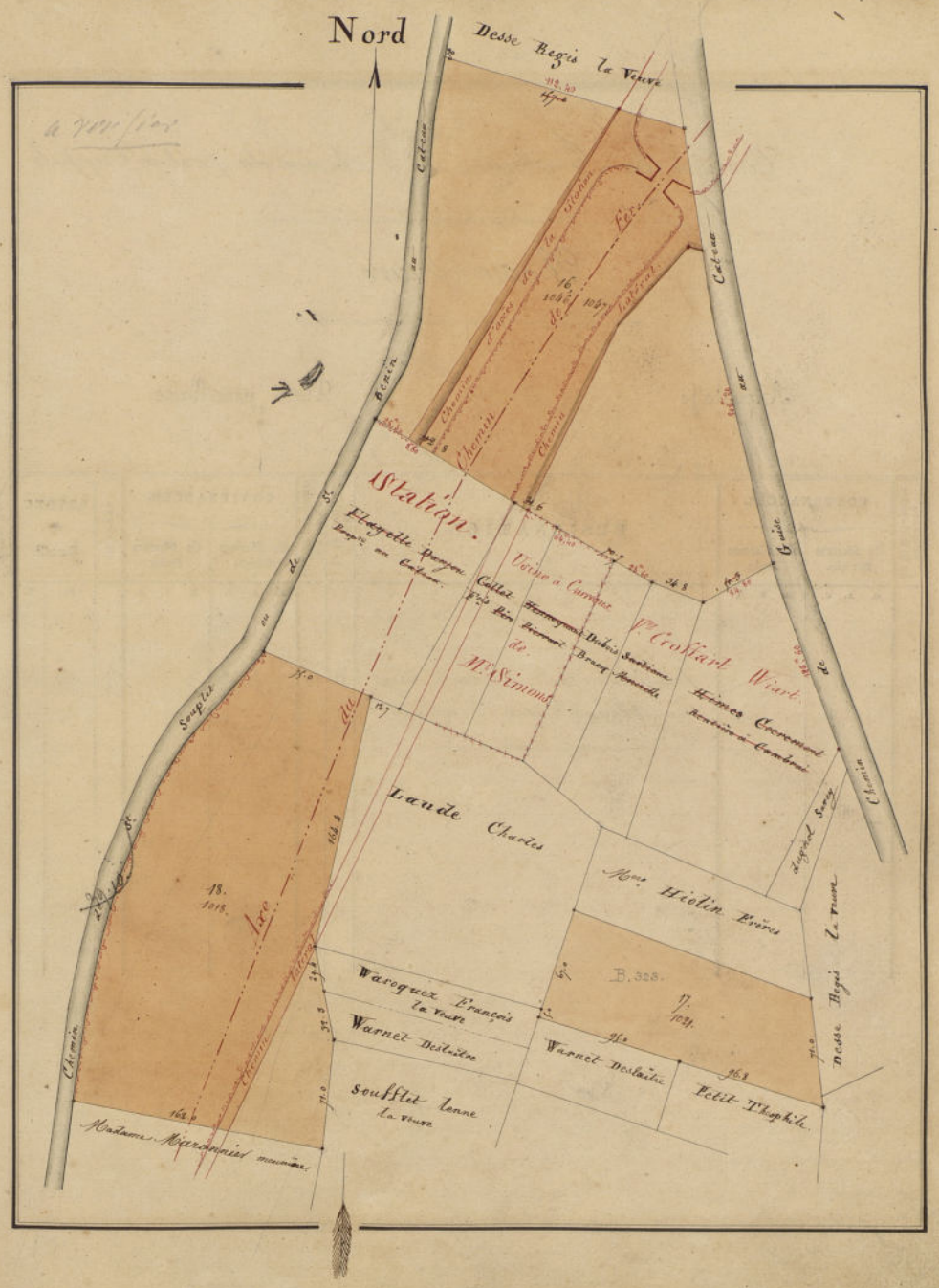

Commune du Cateau — Le chemin du pont à Cappel

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
19	2 73 70 2. 80. 70. partie du chemin compris.	7 " "	deux Hectares, soixante treize ares, soixante dix Centiares	B	1006	2 6 27		1/2	144	28

B.178

Commune du Cateau — Les dix — le marché d'Ecaussin

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
20 (C. 230)	1 99 10 (1.99.60)	5 39 20	Un hectare, quatre vingt dix neuf Ares, dix Centiares.	D	27.	2 — —	—	2e 3e 4e	93	—
21.	2 99 14	7 65 06	Deux hectares, quatre vingt dix neuf Ares quatorze Centiares	D	25 27.	2 99 70	—	3.	125	87
22. (C. 300)	3 28 65	8 40 53.	Trois hectares, vingt huit Ares, soixante Cinq Centiares	D	22 bis 22 ter 23. 24.	6 58 50	—	2e 3e 4e	283	62
23.	3 28 65	8 40 53.	Trois hectares, vingt huit Ares, soixante Cinq Centiares							
	9 56 40		La vente contre le marché des Essarts n'a pas été			9 58 20				

Comprise dans les contenances ci-dessus, quoique faisant partie intégrante des dites pièces.

Commune du Cateau — à la chaussée Brunehaut.

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
	3. 98. 00									
C.19 24	3 91 ⁄⁄	10 ⁄⁄ ⁄⁄	Trois Hectares, quatre Vingt onze Ares	E	73.	4 12 80		2.	20f	43
24	2 34 60	6 ⁄⁄ ⁄⁄	Deux Hectares, trente quatre Ares,	E	90	2 19 70		2.	112	0f
C.8	2. 36. 00		Soixante Centiares							
			Limitée contre la propriété du sieur Dehaussy Flageller par les bornes placées à Cinquante Centimètres de la haie, et le fossé qui longe cette haie, lequel appartiendra exclusivement à la dite pièce Numéro Vingt Cinq							

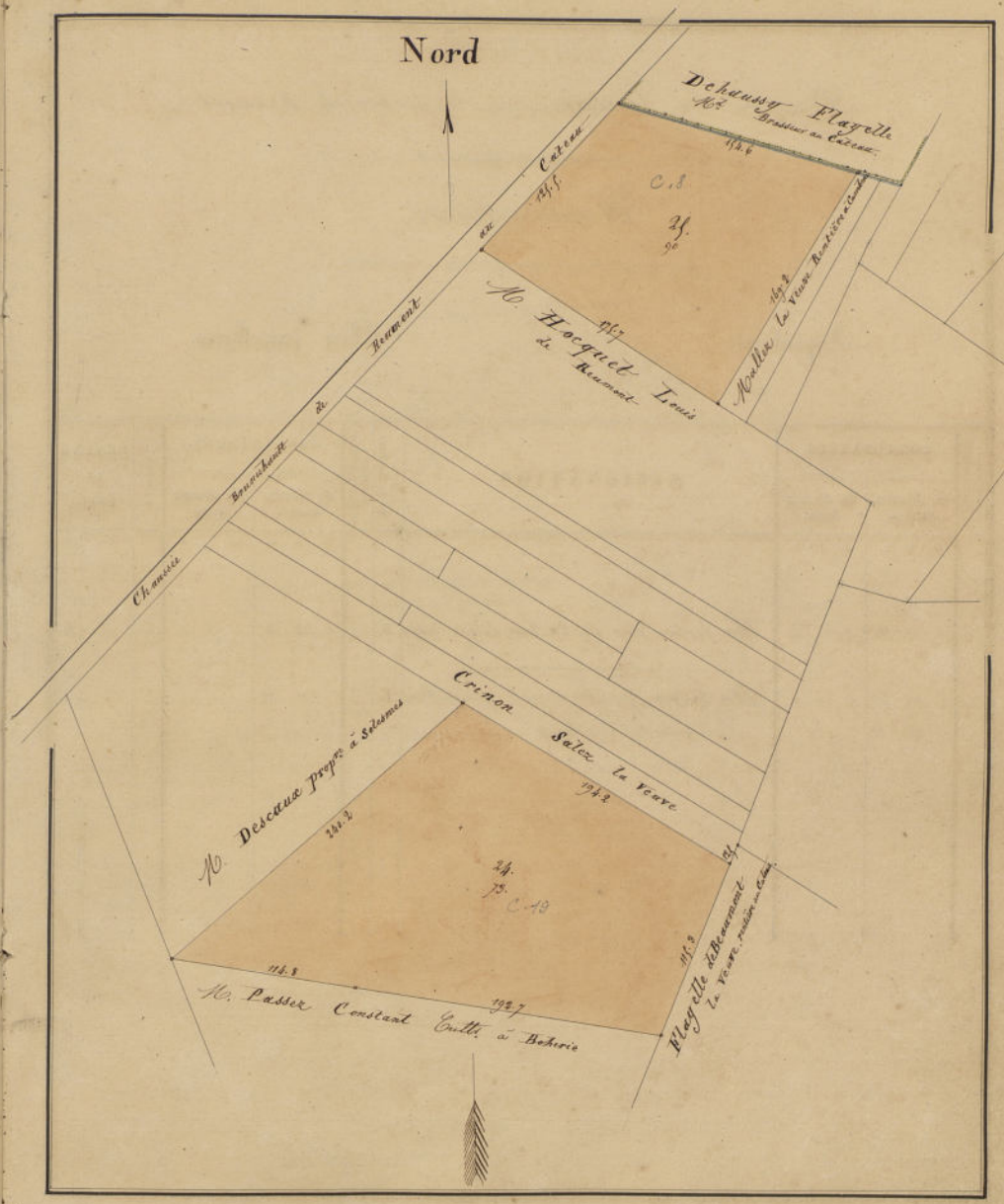

Commune du Cateau — le Sentier de Reumont

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
	1.14.59	Chemin non compris								
C.58 26	1 17 30	3	Un hectare dix sept Ares, trente Centiares	E	169	1 14 40	.	2 2 3	58	35
27	1 95 50	5	Un hectare quatre vingt quinze Ares	E	164 et 165	1 91 60		2.	89	10
C.93	1.96.23		Cinquante Centiares							

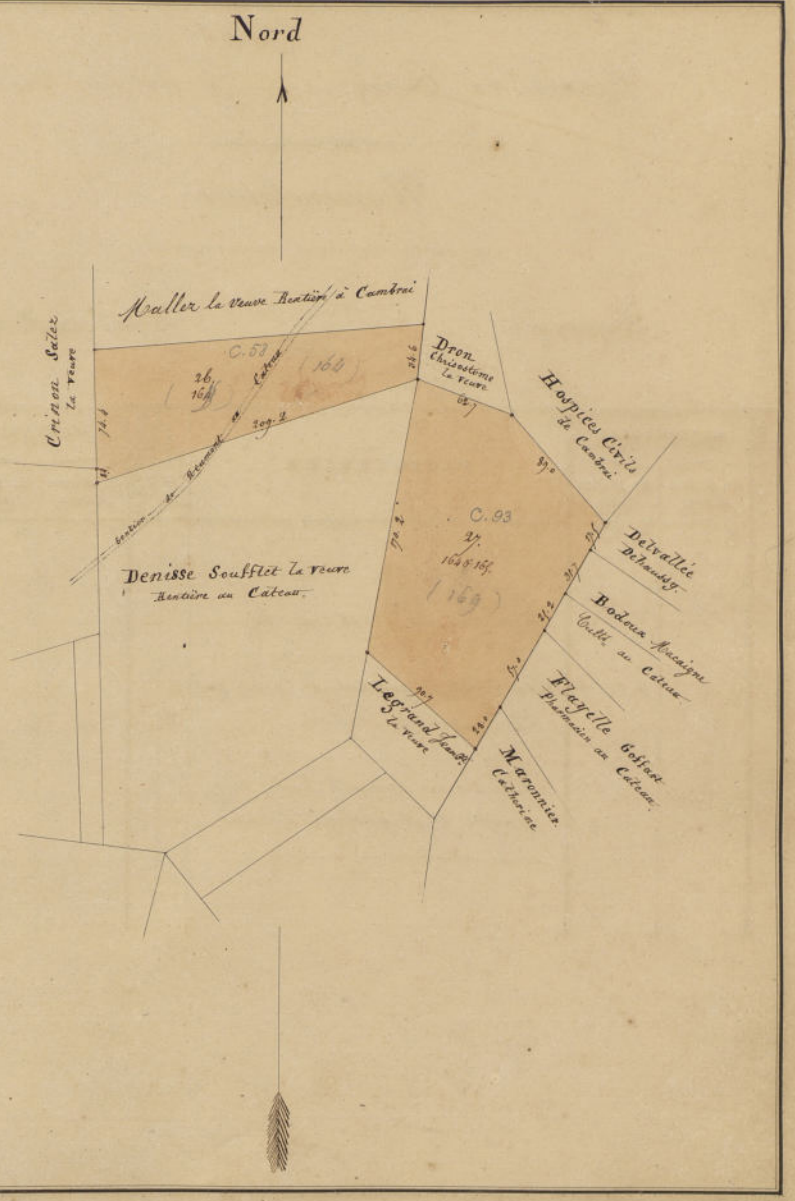

Commune du Cateau — Le fond du Chaulchoir

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
28	2 23 --	6 70 34	Deux hectares, Vingt trois Ares,							
29	2 48 94	6 36 67	Deux hectares, quarante huit Ares, quatre Vingt quatorze Centiares,	E	28 et 29	7 13 --		2.	363	67
30	2 48 94	6 36 67	Deux hectares, quarante huit Ares, quatre Vingt quatorze Centiares							

C. 48
98 47 7

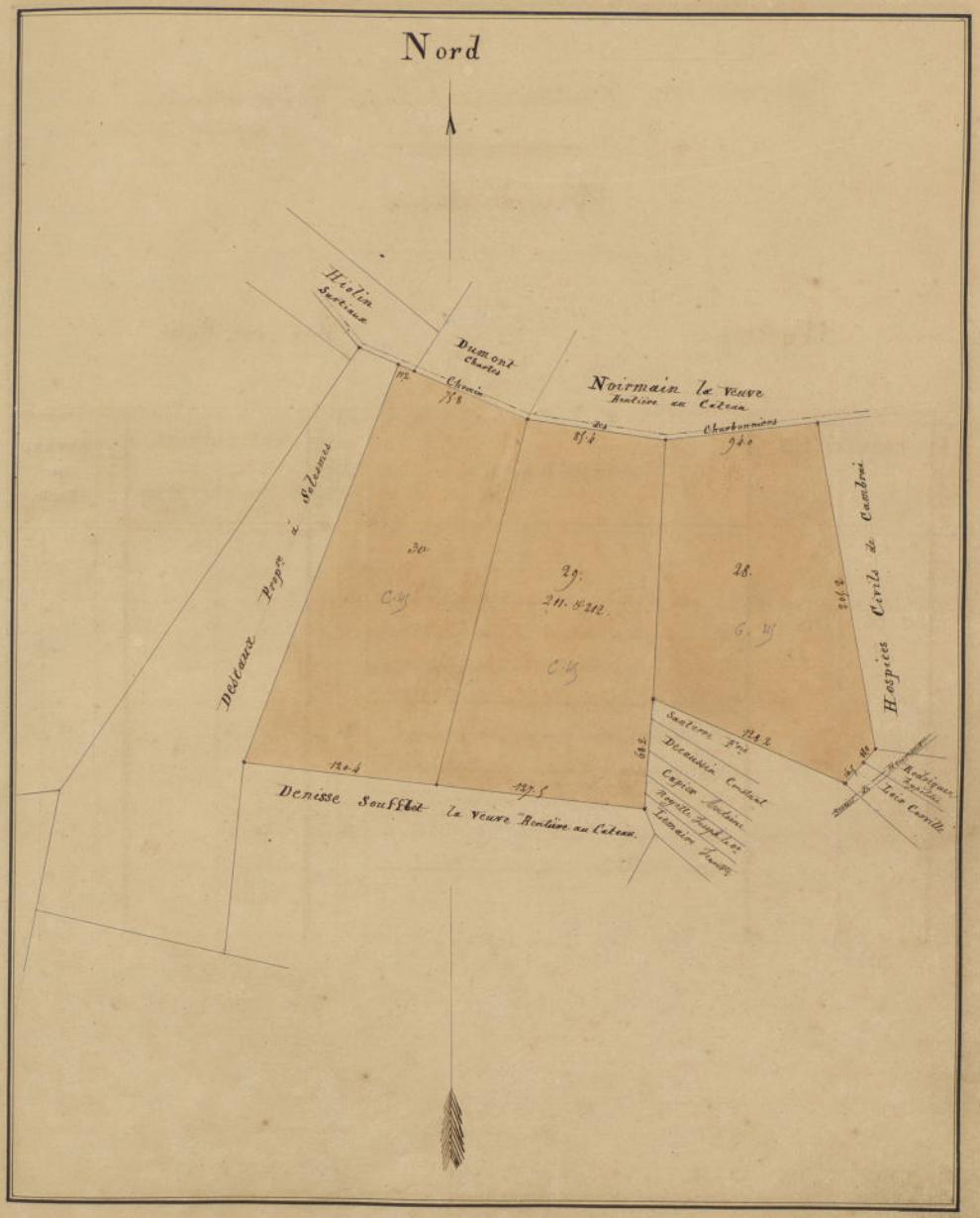

Commune du Cateau — Le sentier de Reumont — et le bosquet de Reumont.

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
C. 504	2 71 43									
31.	2 75 70	7 00 00	Deux hectares, Soixante treize Ares, Soixante dix Centiares, non Compris la partie de chemin des charbonniers sur une largeur de quatre Mètres	E	204	2 56 00		1	153	60
C. 515.	1 54 46									
32.	1 56 40	4 00 00	Un hectare Cinquante six ares, quarante Centiares, non Compris le chemin du chaulchoir sur une largeur de quatre Mètres.	E	236	1 55 50		1	93	30
33.	1 29 67	3 31 64	Un hectare, Vingt neuf Ares, Soixante Sept Centiares	E	241	1 27 20		1	76	32
C. 548	1 31 14									

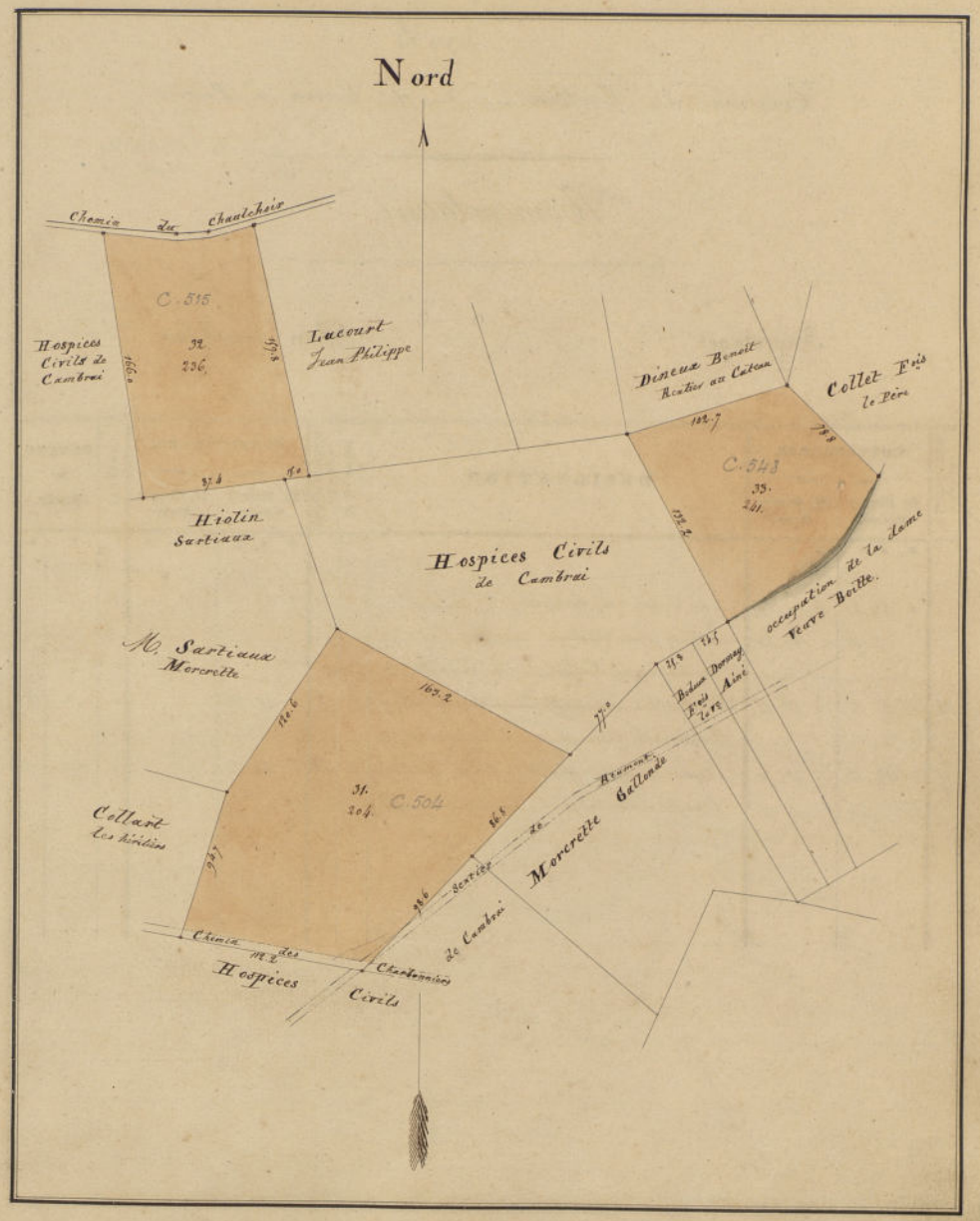

Commune du Cateau — Le Cuvin à Poirier

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan de contr.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
	1 56 40	4 " "	en Terre Labourable							
160 92	8 92	22 81	en Côte et en Ravin							
C.138			Contenance totale de la pièce N°. 34.							
C.139	34. 1 65 32.	4 22 81	Un hectare, Soixante Cinq Ares, trente deux	E	362 338	1 40 30.		2.	71	55.
1.33	1.66.25		Centiares							
C.109=34	35. 2 84 36.	7 37 50	Deux hectares, quatre Vingt Huit Ares,	E	295 293	2 84 50		2.	146	09
D.549=295	2.82 72	chemin non compris	trente Centiares.							

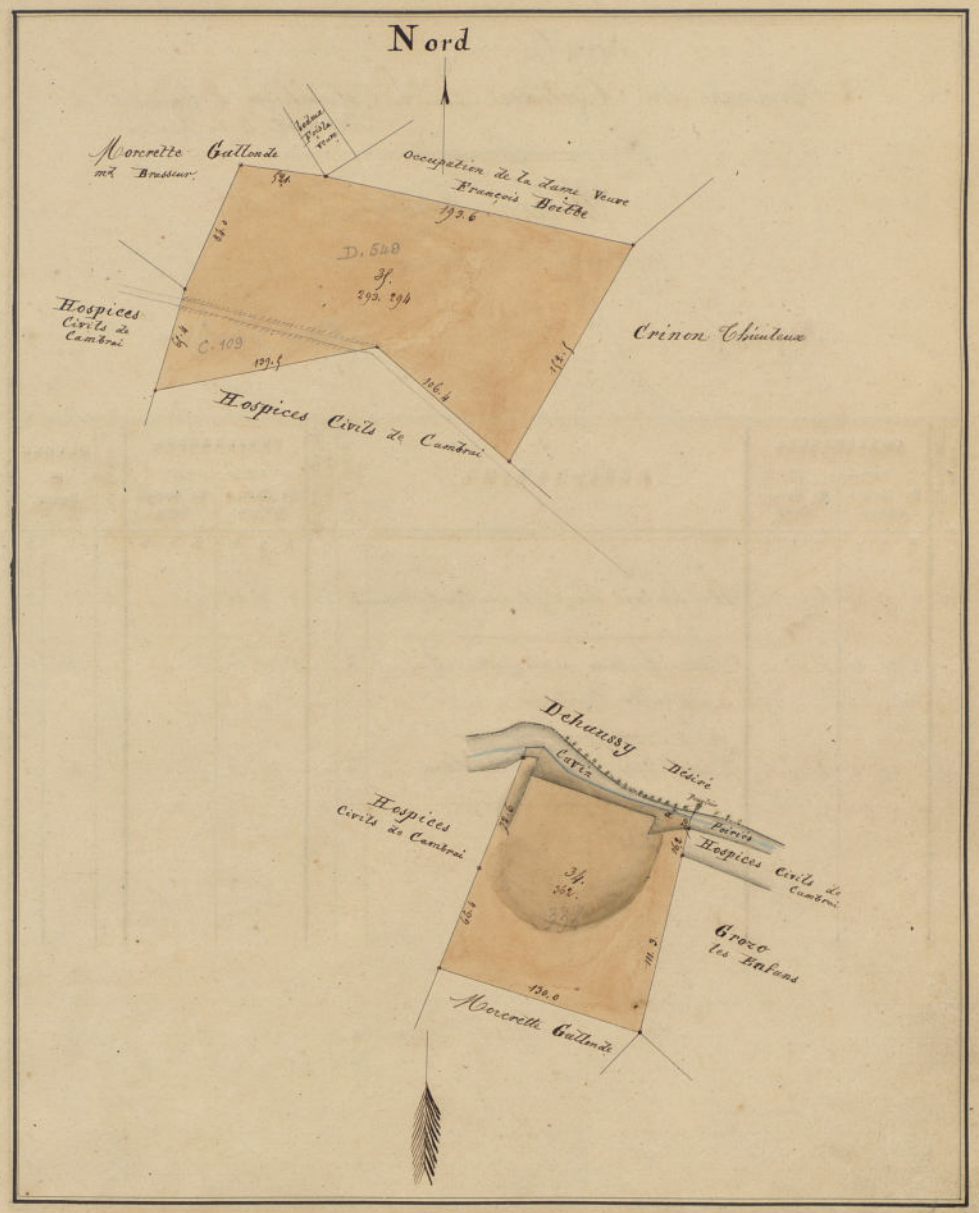

Commune du Cateau — Le Colombier, Le bosquet de Beaumont & la Justice

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

	NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
		1.16.95									
D.592	36	1 17 30	3 " "	Un hectare dix Sept ares, trente Centiares	E	679	1 17 30		1	70	38
D.527.	37	2 34 60 2,36,40	6 " "	Deux hectares, trente quatre Ares, Soixante Centiares	E	716	2 34 60		1	141	36
D.411	38	" 39 10 41,40	1 " " avec Cente.	Trente neuf Ares, Dix Centiares	E	717	" 39 10		1	23	70

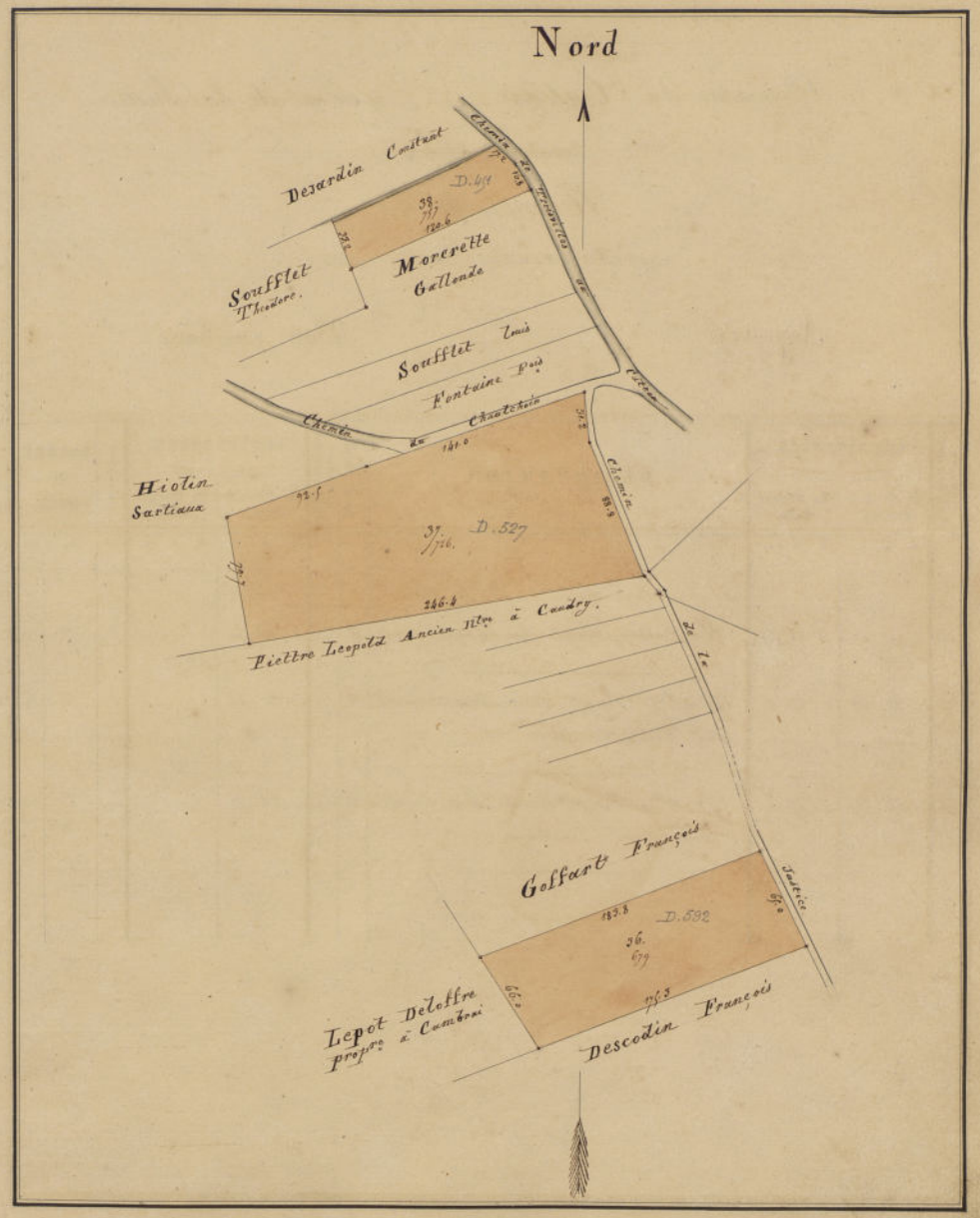

Commune du Cateau — Enclos de la Justice

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan cé-centre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
D.477	1, 22, 04									
39	1 20 67	3 08 62	Un hectare, Vingt Ares, soixante deux Centiares	E	744	1 21 40		1	72	84
40	88 78	2 27 ...	Quatre Vingt huit Ares, soixante dix huit Centiares	E	750	84 40		1	50	64
D.475 = 1.78.60										
41	88 78	2 27 ...	Quatre Vingt huit Ares, soixante dix huit Centiares	E	751	84 40		1	50	64

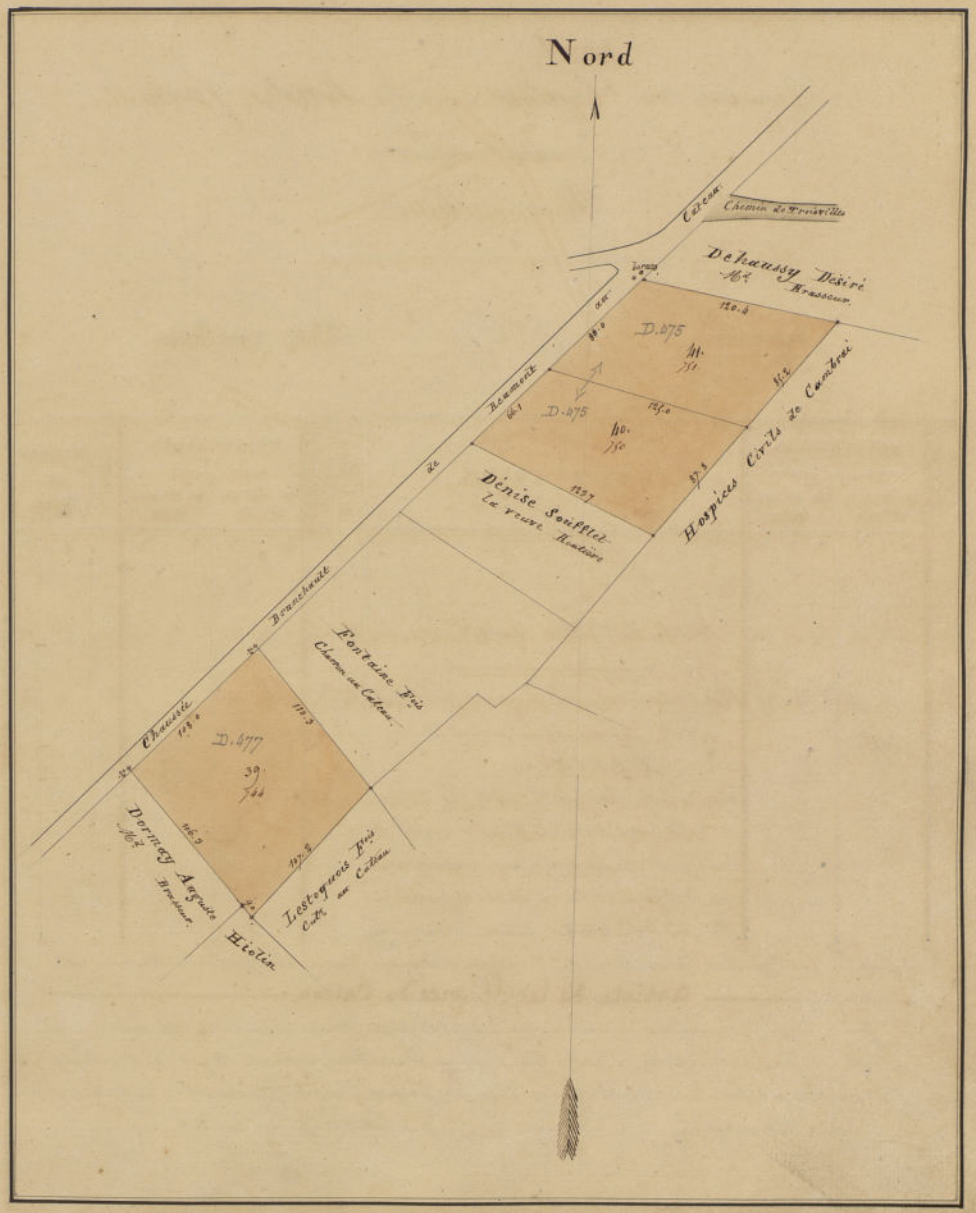

Commune du Cateau — Les Hauts Fossés

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
	37, 40									
D. 133 42	38 76	1 " "	Trente huit Ares, Soixante Seize Cent.	E	1005	39 10		1	23	46
43	1 02 54	2 62 24	Un hectare, deux Ares, Cinquante quatre Cent.	E	999	1 02 70		1	64	62
D. 127.	1, 02, 23									

Annexe

des renseignemens Extraits des Terriers ou Cartulaires des droits biens et revenus de l'abbaye St. André au Cateau, commencés en 1779 le 24 février et fini en 1783 le 18 Janvier, par M. Aubry Dobochet Notaire. Concernant le deficit de quatorze Ares, Soixante Seize Centiares, manquant dans la pièce precédente Numero 43.

article 84 Les Pauvres du Cateau

pour trois Mencaudées de terre à côté des plats fossés, tenant d'un côté vers midi à une Rasière de François Delpierre, d'autre côté à Cinq Mencaudées, soixante Verges de Toussaint Lequeux, d'un bout vers orient à une Rasière de Jacques Joseph Moreau et d'autre bout à la Chaussée Brunehault.

pour Extrait Conforme à la minute

C. Dénier N.

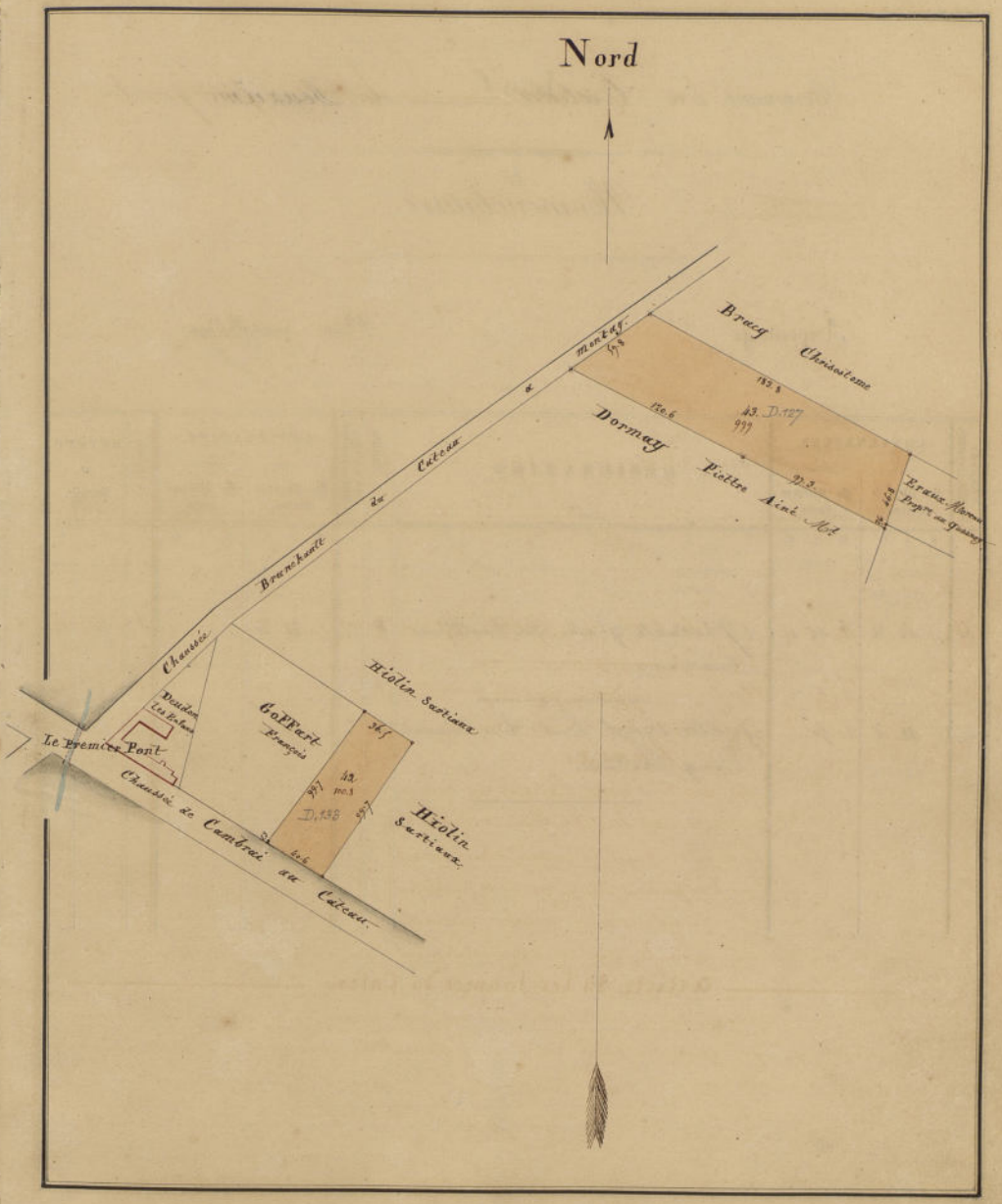

Commune du Cateau — au Deuxième pont

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
D. 62	44.79									
44	. 44 32	1 25 ..	Quarante quatre Ares, trente deux Centiares.	F	375	. 45 40		1	27	24
D 53 25, 41. D 262 61. 55	45 . 88 65 86, 96	2 50 ..	Quatre vingt huit Ares, Soixante Cinq Centiares.	F	132 et 361	. 89 10		1	53	46

Nord

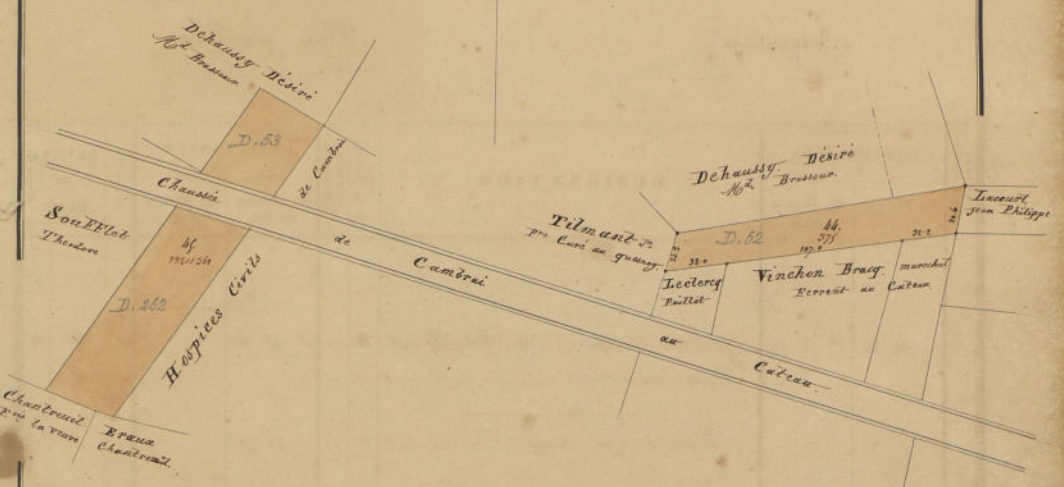

Commune de Reumont — La Vallée du Moulin

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
46	4 10 22	11 56 78	Quatre hectares, dix Ares, Vingt Deux Centiares	A	174	3 92 40		3e.	133	42

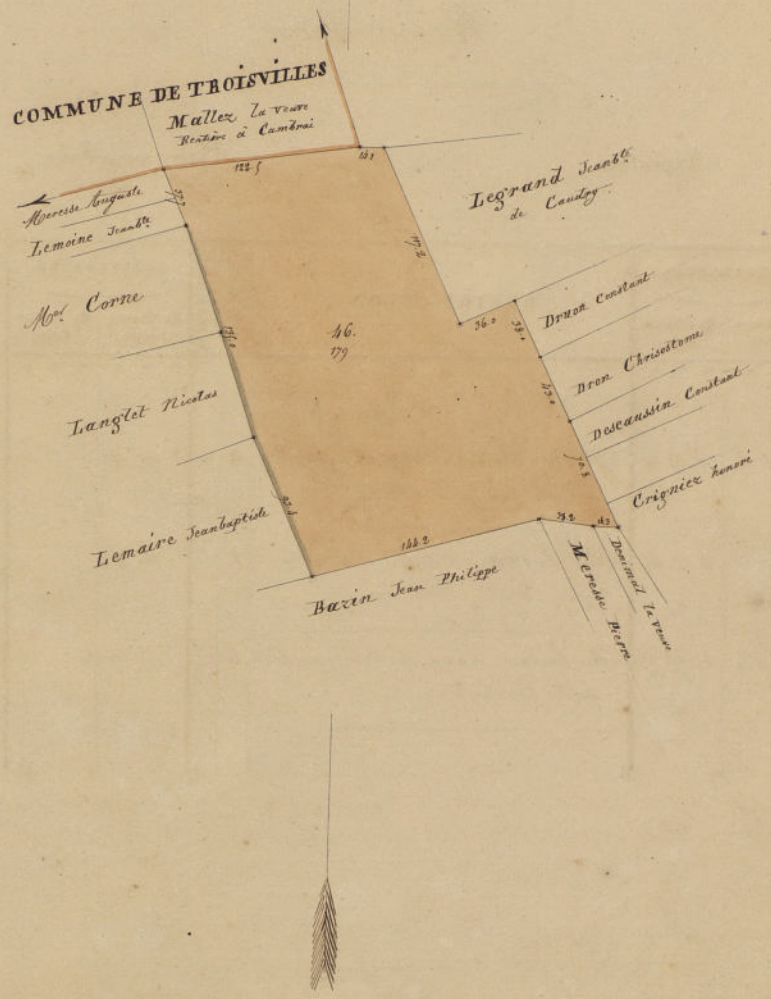

Commune de St. Benin — le Cuisson Ste Catherine

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
47	4 05 85	10 38	Quatre hectares, Cinq Ares quatre Vingt Cinq Centiares	B	96	3 99 90		2.	171	96
48	1 63 38	4 17 85	Un hectare, Soixante trois Ares trente huit Centiares	B	101	1 60 92		3e.	57	72
49	1 63 38	4 17 85	Un hectare, Soixante trois ares, trente huit Centiares	B	102	1 63 60		3e.	58	90

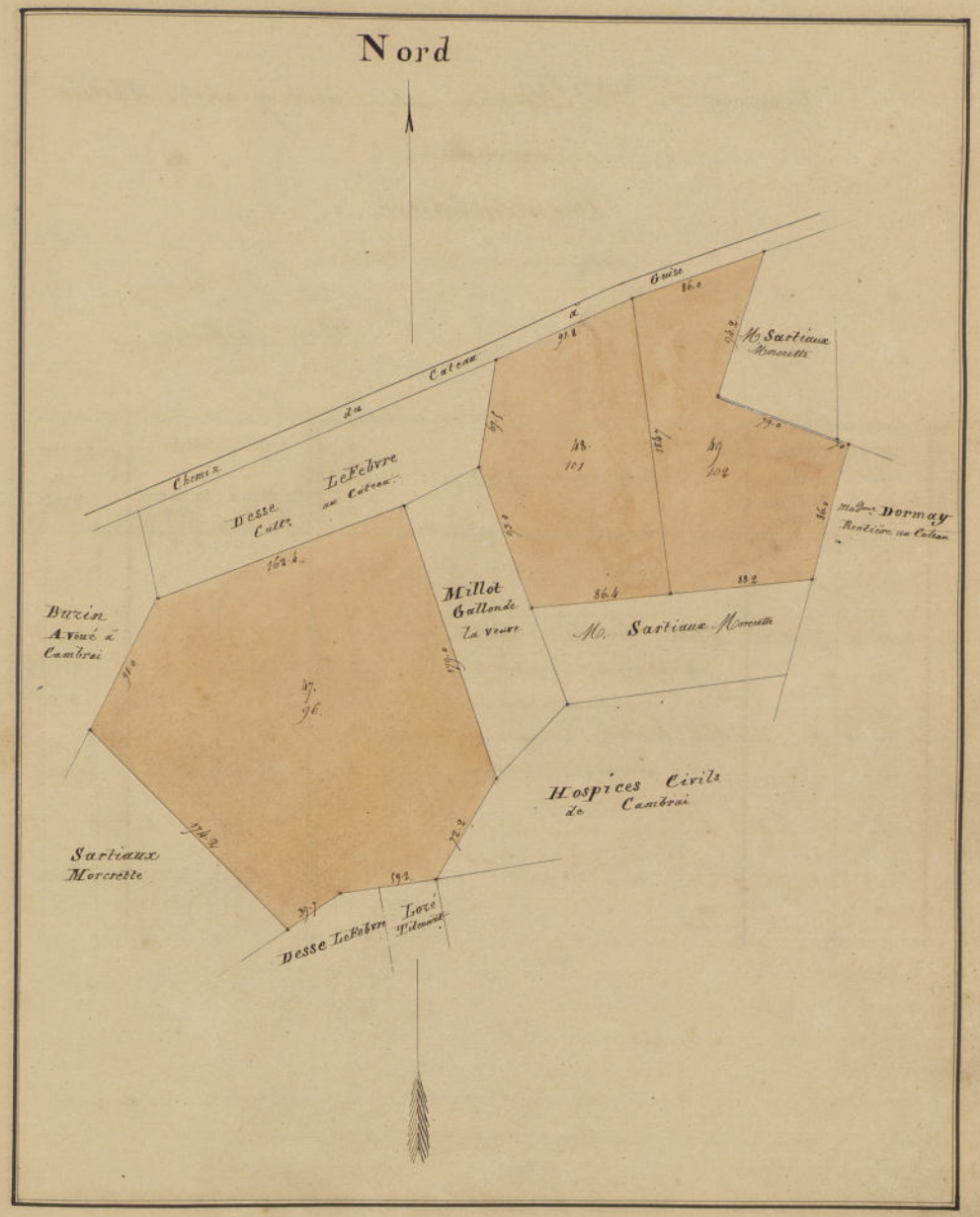

Commune de St. Benin —— aux grandes Vallées

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			N.B. Par suite des empiétes du Chemin de Fer la contenance des pièces ci-dessous se trouve réduite ainsi qu'il est indiqué à l'encre rouge.							
50	1. 65. 32 ~~2. 12. 40~~	4. 22. 70 ~~7. 19. 22~~	~~deux hectares douze ares,~~ Un hectare soixante cinq ares ~~quarante centiares~~	B	44 45 46	1. 62. 92		3.	46	26.
~~51~~	1. 31. 50 ~~1. 16. 40~~	2. 35. 30 ~~4. .. ..~~	Un hectare trente et un ares cinquante centiares ~~Un hectare, Cinquante ares, quarante centiares~~	B	13. 8. 14.	1. 64. 90		3.	59	37.

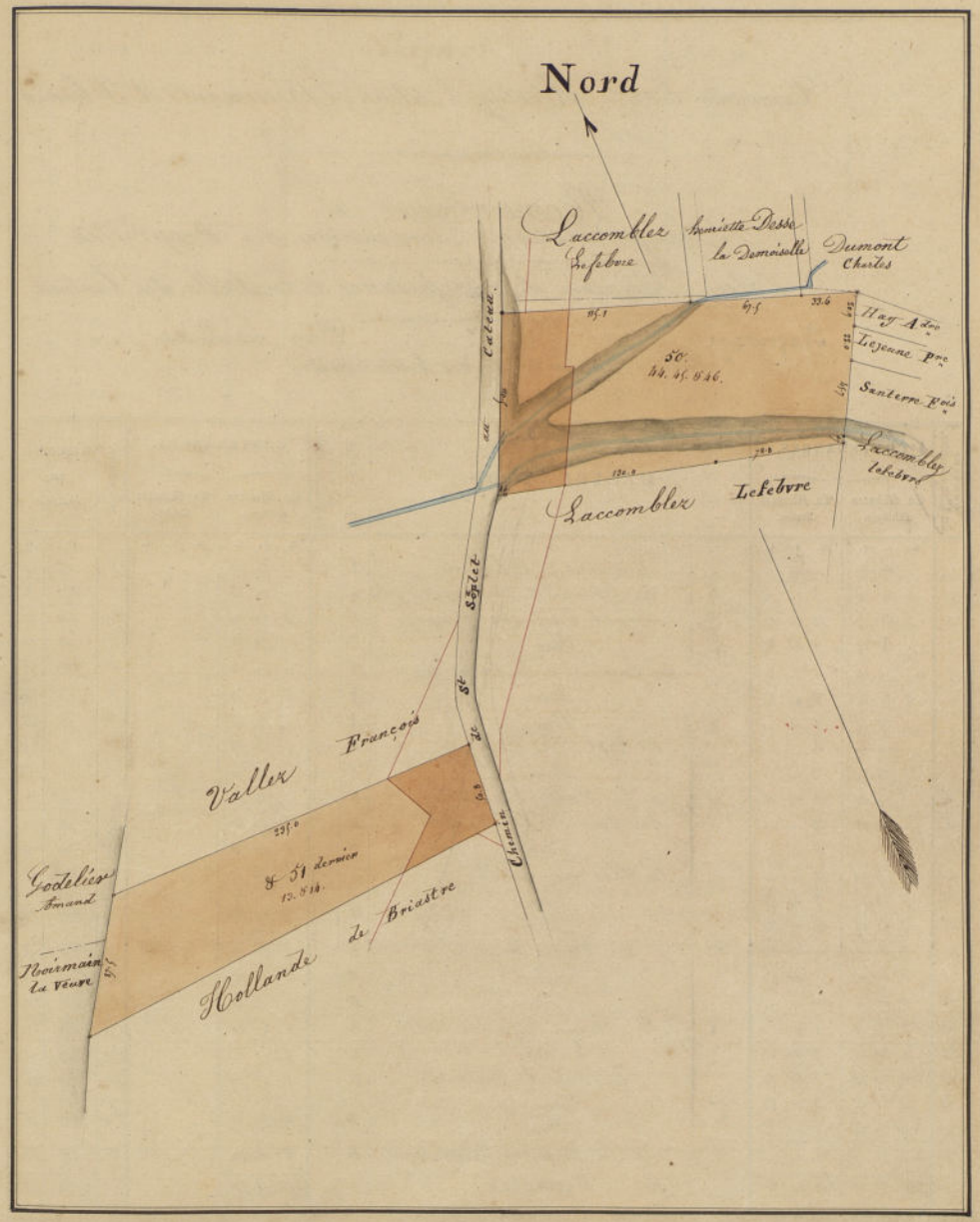

Commune d'Orly, Montay, Cateau, Reumont et St Benin

Nomenclature et Récapitulation Sommaire des Propriétés du Bureau de bienfaisance de la Ville du Cateau

Arpentage — Plan parcellaire.

Pâture Unique et Terres Labourables.

NUMEROS du Plan Géométr.	CONTENANCES En Mesures Métriques. H.	A.	C.	CONTENANCES En Mesures Locales. M.	V.	C.	DESIGNATION.		NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES En Mesures Métriques. H.	A.	C.	CONTENANCES En Mesures Locales. M.	V.	C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
1	.	~~28~~ 29	~~68~~ 32	.	~~73~~ 79	~~54~~ ..	Canton de l'Ecluse	Orly	A	856	.	27	90				2.	15	62
2	3	01	36	7	70	74	au Chemin du Pommereuil à Caillou		A	1219	3	13	10				1	131	50
3	3	61	77	10	20	22	au pont des quatre Vaux	Montay	B	393	3	67	20				2e 3e	161	56
4	.	50	29	1	41	83	Idem		B	370	.	58	10				3e	23	24
5	.	39	10	1	..	..	au bosquet de la Croix rouge		A	873	.	39	70				1re	23	82
6	2	50	47	6	40	60	Idem	Cateau	A	875	2	50	40				1re	150	24
7	.	58	65	1	50	..	Idem		A	887	.	58	60				1re	35	16
8	.	~~18~~ 19	~~40~~ 07	~~2~~ 1	~~.. 55~~ ..	~~.. 42~~	Le riot de Cupigny		B	1207	.	78	20				2e	39	88
9	.	78	20	2	..	..	Idem		B	1188	.	77	50				3e	32	55
10	.	79	80	2	04	08	a la Vallée des morts		B	1268	.	78	70				2e	40	13
11	.	78	20	2	..	..	la Voie du quennelet		B	1151	.	79	80				2e	40	70
12	1	17	30	3	..	..	Idem		B	1157	1	16	10				3e	48	76
13	4	69	20	12	..	..	le trou au Sable		B	1192 1197 1198	4	48	..				1re 2e	228	48
14	3	34	14	8	54	58	Idem		B	1183 1182	8	17	80				1	490	68
15	5	51	05	14	09	33	Idem												
16	~~5~~ 3	~~57~~ 47	~~10~~ 20	~~8~~ 14	~~40~~ ..	~~14~~	au Chemin de Guise		B	1046 1047	5	51	90				3e	131	80
17	1	19	92	3	06	69	Idem		B	1021	1	22	30				1	73	38
18	~~3~~ 2	~~94~~ 20	..	~~40~~	..	..	Idem		B	1018	3	98	20				1	238	92
19	2	73	70	7	..	..	le Chemin du pont à Cappel		B	1006	2	67	20				1re 2e	144	28
20	1	99	10	5	09	20	Les dia		D	37	2	..	..				2e 3e	93	..
21	2	99	14	7	65	06	le Marché D'Eaussin		D	25 27	2	99	70				3e	125	37
22	3	28	65	8	40	59	Idem		D	22 bis 22 ter 22 quat	6	58	50				2e 3e	283	62
23	3	28	65	8	40	53	Idem												
24	3	91	..	10	..	..	à la Chaussée Brunehault		E	73	4	02	80				2e	205	43
	57	58	08	148	34	71	a Reporter				57	11	70					2758	62

	57	58	08	148	34	71	Report			57	11	70		2758	62
25	2	34	60	6	..	..	a la Chaussée Brunehault	E	90	2	19	70	2e	112	05
26	1	17	30	3	..	..	Le sentier de Reumont	E	169	1	14	40	2e 3e	58	35
27	1	95	50	5	..	..	Idem	E	144 145	1	91	60	2e	89	10
28	2	23	00	5	70	34	Le fond du Chaulchoir								
29	2	48	94	6	36	67	Idem	E	208 212	7	13	..	2	363	67
30	2	48	94	6	36	67	Idem								
31	2	73	70	7	..	..	Le sentier de Reumont	E	204	2	56	..	1	153	60
32	1	56	40	4	..	..	le bosquet de Reumont	E	236	1	55	50	1	93	30
33	1	29	67	3	31	64	Idem	E	241	1	27	20	1	76	32
34	1	65	32	4	22	81	Le Cavin à périas	E	362	1	40	30	2	71	55
35	2	88	36	7	37	50	Idem	E	399 400	2	84	50	2	145	09
36	1	17	30	3	..	..	Le Colombier	E	679	1	17	30	1	70	38
37	2	34	60	6	..	..	Le Bosquet de Reumont	E	726	2	35	60	1	141	36
38	.	39	10	1	..	..	La Justice	E	757	.	39	50	1	23	70
39	1	20	67	3	08	62	Enclos de la Justice	E	748	1	21	40	1	72	84
40	.	88	78	2	27	..	Idem	E	750	.	84	40	1	50	64
41	.	88	78	2	27	..	Idem	E	751	.	84	40	1	50	64
42	.	38	76	1	..	..	Les hauts fossés	E	1008	.	39	10	1	23	46
43	1	02	54	2	62	21	Idem	E	999	1	02	70	1	61	62
44	.	44	32	1	21	..	au Deuxième pont	F	375	.	45	40	1	27	24
45	.	88	65	2	50	..	Idem	F	183 bis 361	.	89	10	1	53	46
46	4	10	22	11	56	85	à la Vallée du Moulin (Plus amont)	A	179	3	92	40	3e	133	42
47	4	05	85	10	38	..	Le Buisson Ste Catherine	B	96	3	99	90	2	171	96
48	1	62	38	4	17	85	Idem	B	101	1	60	92	3e	57	92
49	1	63	38	4	17	85	Idem	B	102	1	63	60	3e	58	90
50	~~1~~ 2	~~55~~ 35	~~57~~ 39	~~4~~ 3	~~39~~ 05	~~59~~ 50	aux Grandes Vallées (St Benin)	B	44 47	1	62	92	2e 3e	46	26
51	~~1~~ 2	~~56~~ 35	~~40~~ 00	~~4~~ 3	~~.. .. ..~~		Idem	B	60 108 14	1	64	90	3e	59	37
	~~105~~ 98	~~14~~ 51	~~94~~ 95	~~271~~ 254	~~43~~ 55	~~98~~ 27	Totaux			103	17	40		5024	82

Le Géomètre Soussigné, demeurant au Cateau, patenté au désir de la Loi, Certifie; que les plans détaillés en Cinquante et une parcelles au présent Atlas, formant la propriété du bureau de bienfaisance de la Ville du Cateau, Dont:

1° Lesdits dressés et orientés plain Nord, et proportionnés à l'Echelle de 1 a 2500 mètres laquelle est apposée au bas de l'intitulé dudit Atlas.

2° que les pièces sont limitées et bornées intégralement suivant leurs contenances partielles reprises à la Récapitulation qui précède.

3° que les bornes en pierres sont indiquées à chaque Angle des plans par des carrés écrits à l'encre rouge et pour leur consistance future les longueurs de chaque côté entre elles sont écrites à l'encre Noire.

4° que pour la Stabilité et la permanence des bornes et pour conserver l'intégrité du Contenu de chaque parcelle au renouvellement des baux; Messieurs les administrateurs ou leurs successeurs devront conformément à l'article trois du Cahier des Charges de l'adjudication passé devant Maître Deudon Notaire au Cateau, en date du Vingt Huit Juin mil huit Cent quarante trois, faire rétablir les mesures et les dimensions indiquées sur chaque côté des plans.

5° Enfin que la contenance réunie des Cinquante et une parcelles de la dite propriété s'élève à Cent Cinq hectares, quatorze Ares, 98 Centiares.

De tout quoi, les dits plans ont été levés et dressés en mil huit Cent quarante deux et terminés au Cateau ce six Mai 1853.

Dinin

Commune du Pommereuil et Basuel — à la quersonnière

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan de contrôle.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques. H. A. C.	CONTENANCES. En Mesures Locales. M. V. C.	CLASSES.	REVENU par Parcelle. Fr.	C.
1	» 78 20	2 » »	Soixante dix huit Ares, Vingt Centiares	D	90			2	39	89

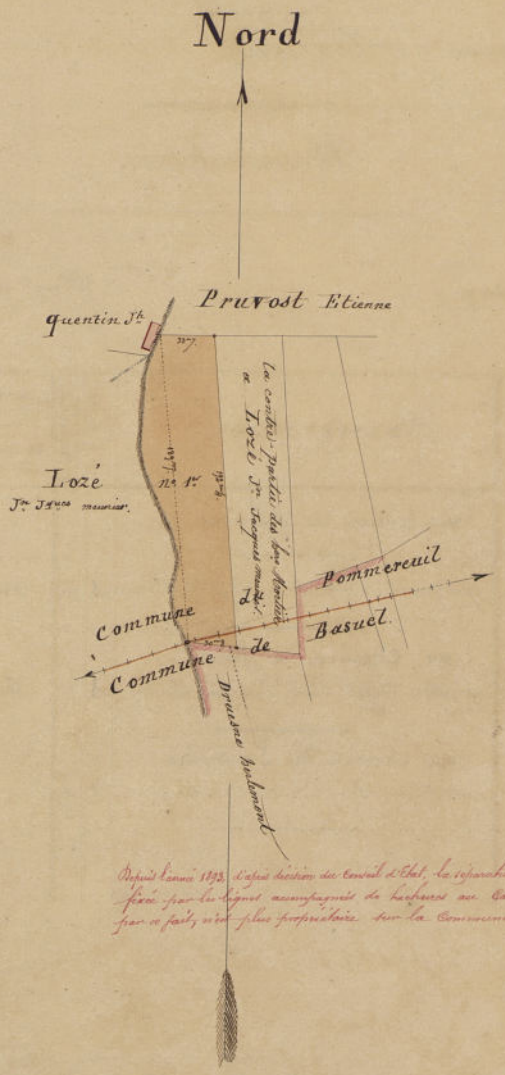

Depuis l'année 1893, d'après décision du Conseil d'Etat, la séparation Basuel et Pommereuil est fixée par le signal accompagné de bornes aux Communes, le Moulin de Lempereur par ce fait n'est plus propriétaire sur la Commune de Basuel.

Commune du Cateau

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			au Sentier des Pellerins							
A. 211.	41.87									
2.	. 42 22	1 08 ..	quarante deux Ares, Vingt deux Centiares	A	550	.. 42. 20.		1.	25.	32.
			au Chemin de Florest.							
A. 227.	86.34									
3.	. 88 03	2 24 12	quatre Vingt huit Ares, trois Centiares	A	527	.. 80. 50.		3.	33.	84.
			au Chemin de Landrecies							
A 218	31.26									
4.	. 31 02	. 79 28	Trente un Ares, deux Centiares	A	531					

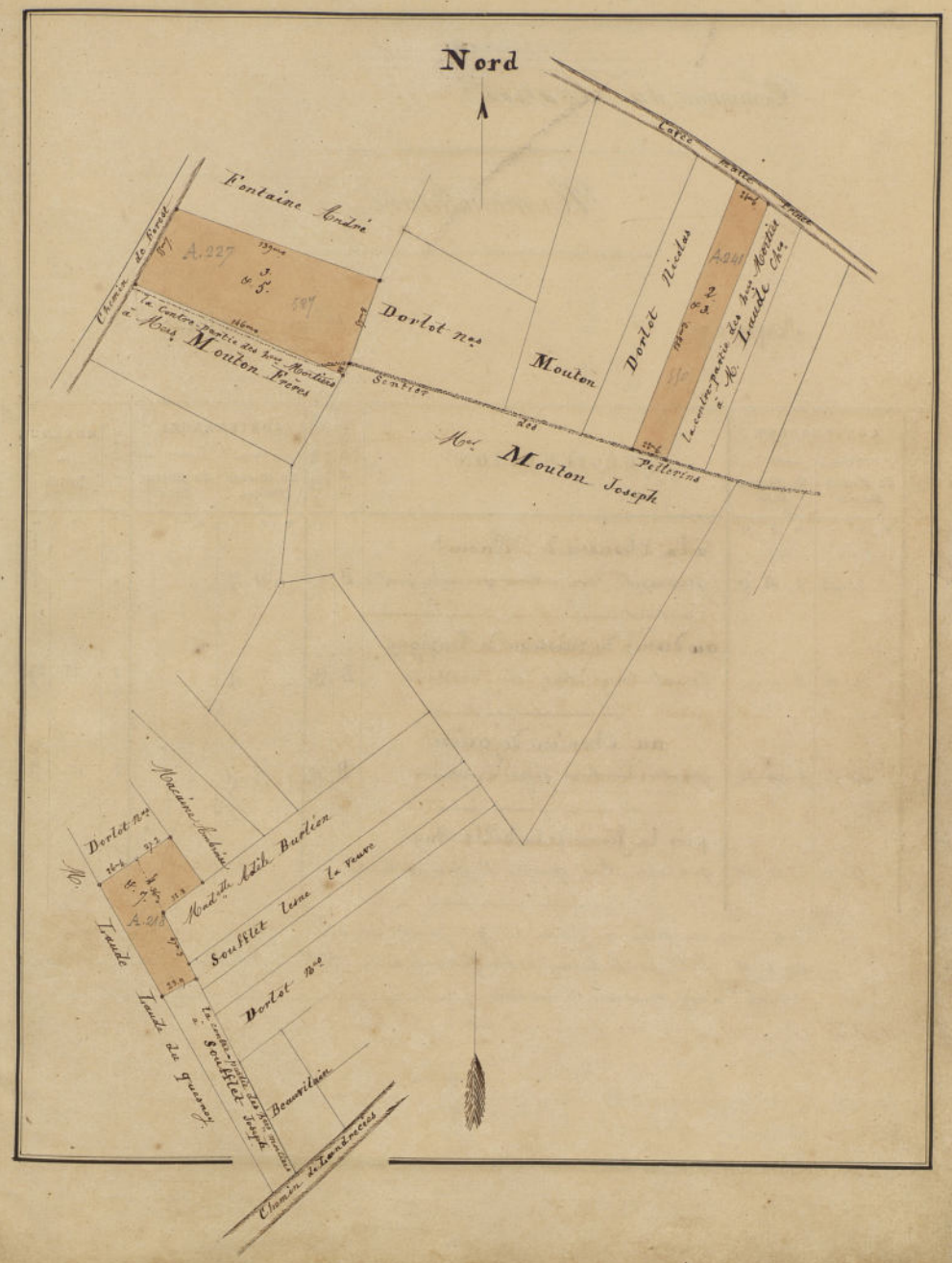

Commune du Cateau

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
	63.50	infinitée	à la Chaussée de Basuel							
5 (89)	. 42 44	1 08 53	quarante deux Ares, quarante quatre Centiares	B	877	. 41 85		1	24.	11.
			au dessus du ruisseau de Cupigny.							
6 (11)	. 39 10	1	Trente neuf Ares, dix Centiares	B	1264	. 37. 18.		1	22.	29.
	38,17									
			au Chemin de guise							
~~7~~ (13)	. ~~86 76~~ 75.46	~~2 20 36~~ 2 13 21	~~quatre vingt Ares soixante Centiares~~ Soixante six-neuf ares quarante sept centiares	B	1054	. 95. 51.		2.	38.	51.
			près la ferme de la belle Vue							
8 (14)	. 14 93	. 38 19	quatorze Ares, quatre vingt treize Centiares							

Cette dernière pièce ne figure ici que pour mémoire, attendu que la concession en a été faite par le bureau de bienfaisance à la Ville du Cateau, pour l'établissement d'un nouveau Cimetière.

N.B. — Cette contenance se trouve réduite par suite de l'emprise du Chemin de Fer.

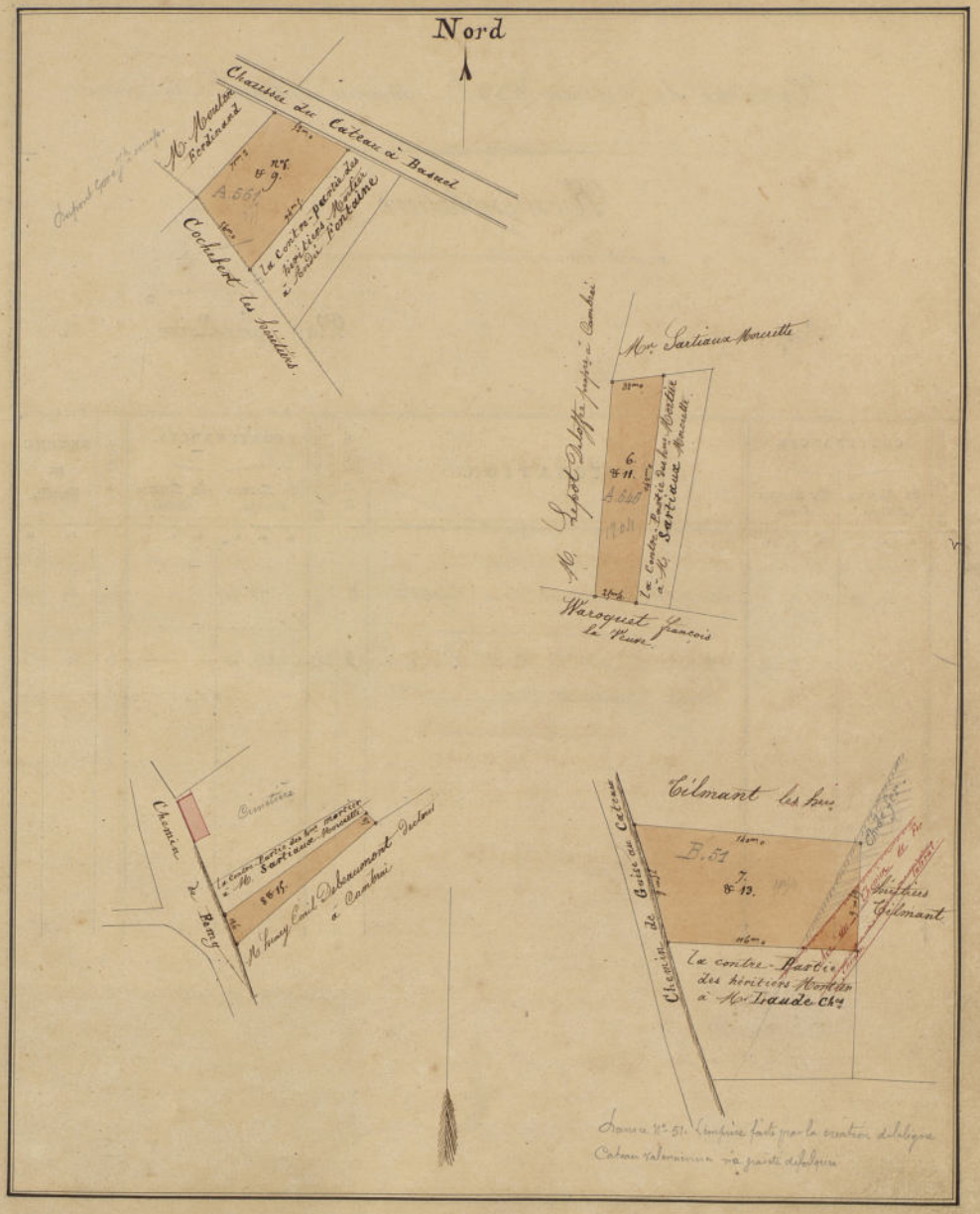

Commune du Cateau ——— prairies audessus de la Rivière

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan Gr-contrt.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.	CONTENANCES. En Mesures Locales.	DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.	CONTENANCES. En Mesures Locales.	CLASSES.	REVENU par Parcelle.
	H. A. C.	M. V. C.				H. A. C.	M. V. C.		Fr. C.
D. 615.	74.73								
9 bis	78 20	2	Soixante dix huit Ares, Vingt Cent.es	E	387 388	83 50		2.34	49 57
10 bis D. 621	98 72 / 96.00	2 52 50	Quatre Vingt Dix huit Ares, soixante douze Centiares	E	382	82 40		2.	56 03

Nord

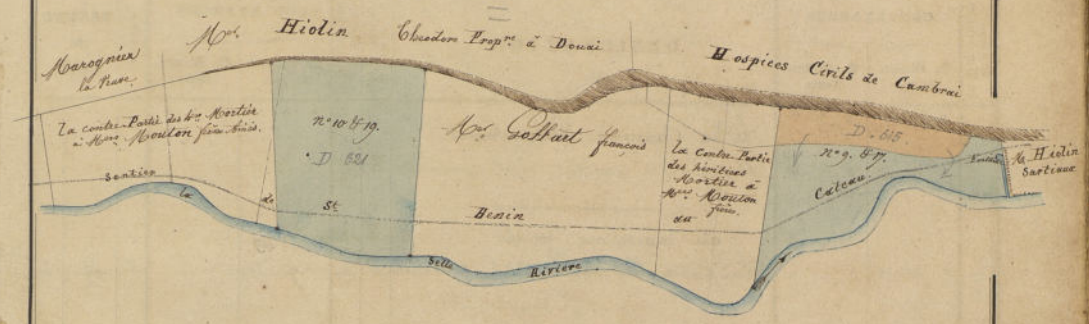

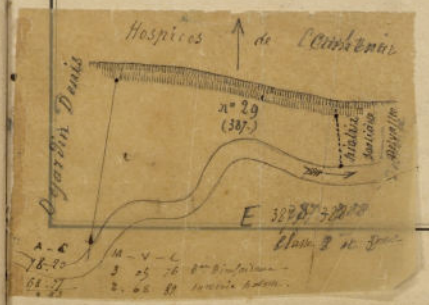

Commune du Cateau ——— prairies au dessus de la Rivière

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

	Numeros du Plan Co-ordonné.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
D. 615.		74.78									
	9 49	78.20	2	Soixante dix huit Ares, Vingt Cent.mes	E	387 388	83.50		2.3	49	57
D. 621	10 49	98.72 96.00	2 52 50	Quatre Vingt Dix huit Ares, soixante douze Centiares	E	382	82.40		2.	56	03

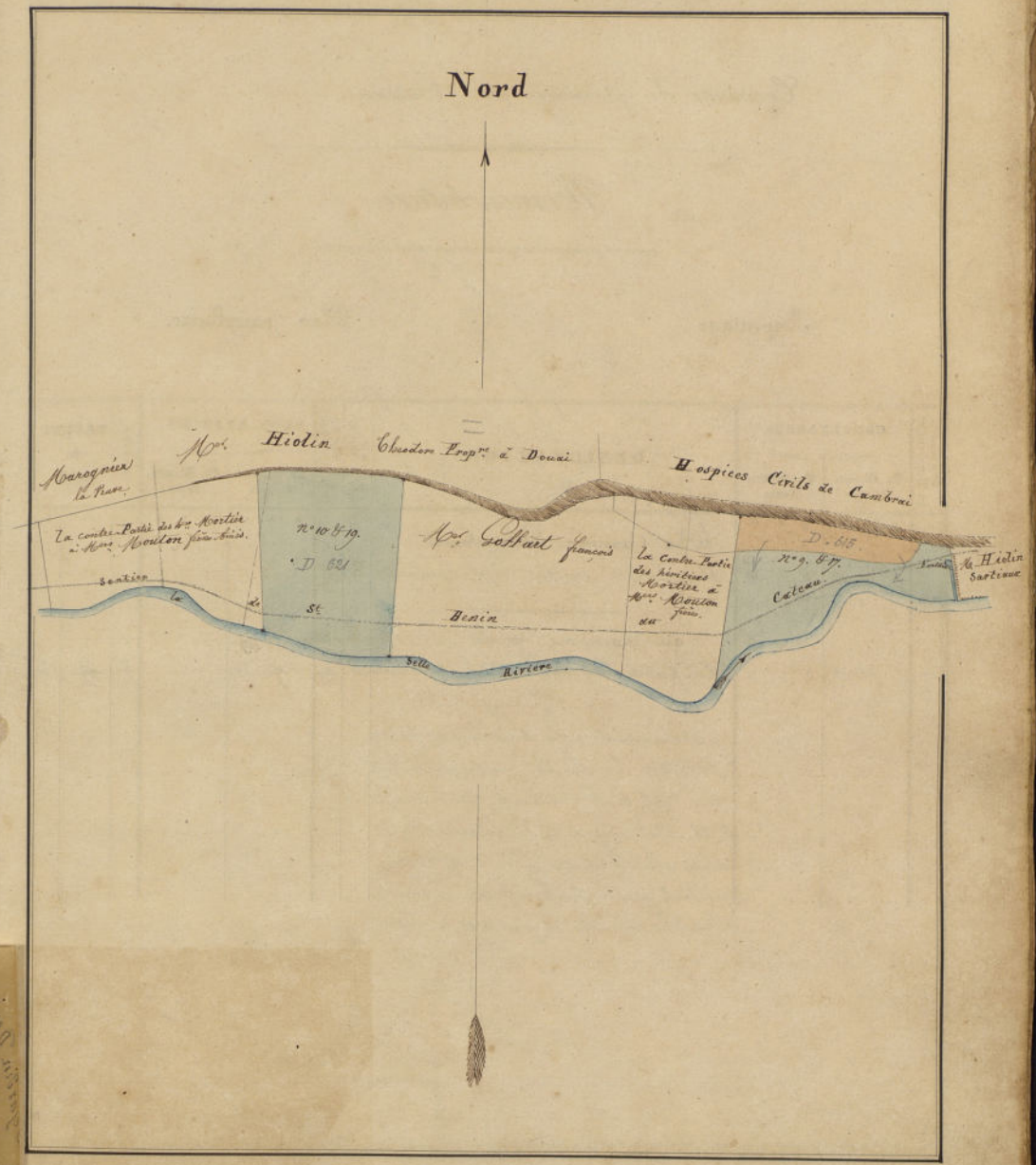

Commune de Montay & Cateau.

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			à la Chaussée Brunehault.							
11 N°21.	1 01. 07	2 Pl. 02.	Un hectare, un Are, Sept Centiares							
			au troisième pont							
12 N°23.	1 06 38	3	Un hectare, Six Ares, trente huit Centiares	F	349	" 92. 20		2e	147	02
	1. 07. 02									
			postérieurement à la division avec les hoirs Mortier, il a été fait une cession de huit Ares, trente huit Centiares à cette dernière pour N°23. C'est pourquoi, que sa Contenance ci-dessus précède celle d'après le plan de la dite division, portant pour sa Consistance future qu'il en rapportera aux Côtés du plan N°12. ci-contre							

Nord

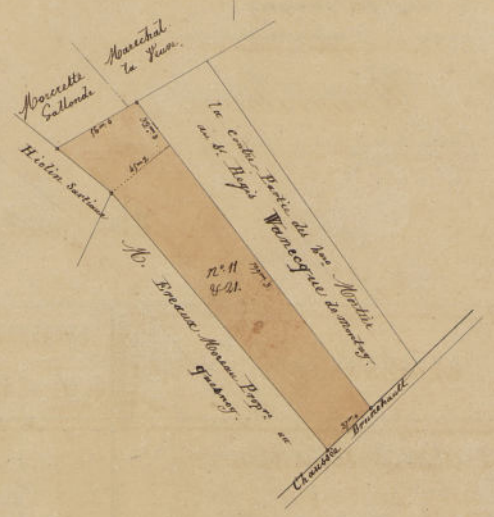

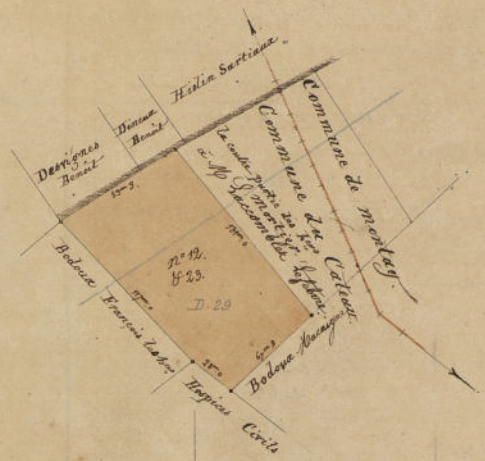

Commune d'Ecaussourt & de Busigny au Lieu dit le près Claud

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du plan de contre.	Contenances en Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances en Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du plan parcellaire.	Contenances en Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances en Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr. C.
13	86 86	2 22 14	Quatre Vingt six Ares, quatre Vingt six Centiares Cette pièce ne figure pas ici comme faisant partie du legs de madame Mortier, mais cependant comme appartenant au bureau de bienfaisance de la Ville du Cateau	A	422				
			Récapitulation des biens légués aux pauvres de la ville du Cateau, par testament de la dame Augustine Delhay Veuve de M. Chs Mortier en date du trois Septembre 1810.						
1	78 20	2	pommeraie à la queronnière	A.	550				
2	42 22	1 08 ..	au sentier des Belleins						
3	88 03	2 24 12	au chemin de forest						
4	31 02	79 28	au chemin de Landrecies						
5	42 44	1 08 50	à la chaussée de Busigny						
6	39 10	1 00 ..	au dessous du Moulin de Busigny						
7	~~86 16~~	~~2 20 36~~	au chemin de guise						
8	pour Mémoire		près la ferme de la belle Vue						
9	78 20	2	prairies au dessous de la rivière						
10	98 72	2 52 50	Bom						
11	1 01 07	2 85 02	Montay à la chaussée Brunehaut						
12	1 06 38	3	Cateau au troisième pont						
	~~7 91 54~~	~~20 78 11~~	Total						
	7 81.85	20.77.12							

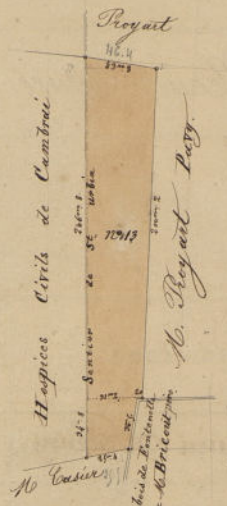

Le Geomètre Soussigné, muni d'une patente de quatrième Classe Numero huit de la Mairie du douze février dernier.

Certifie la contenance totale des douze parcelles de terres et prairies des biens légués par testament du trois Septembre mil huit cent dix. de Madame Augustine Delhay Veuve de M. Charles Mortier aux pauvres de la Ville du Cateau, à Sept hectares, quatre Vingt onze Ares, Cinquante quatre Centiares non compris la partie cédée pour le nouveau Cimetière ci ..... 7 91 54.

Lesquelles parcelles sont rapportées, Côtées et orientées conformément aux plans de Division Dressés par le Dit sieur Geomètre le sixe Mai mil huit cent trente six.

Au Cateau le treize Novembre mil huit cent quarante quatre.

Pour Copie conforme à l'original.

E. Dénise

Commune du Cateau.

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
E. 3632 3633 3634 3631	37.11	ensemble	**Au Chemin de Fémy**							
1	51.69	1.32	Cinquante et un ares quatre-vingt-neuf centiares	B	998	51.84	1.32	1	31	56
2	3 13 22	8.01	Trois hectares treize ares vingt-deux centiares	B	119	3 12 25	7.96	1	22	29
A 622	3.07.90	Moitié à prendre du Chemin de Fémy								
B. 148.	55.80		**Au Chemin de Pont-à-Cappel**							
3	56.74	1.45	Cinquante six ares soixante quatorze centiares	B	999	56.70	1.45	1	32	24

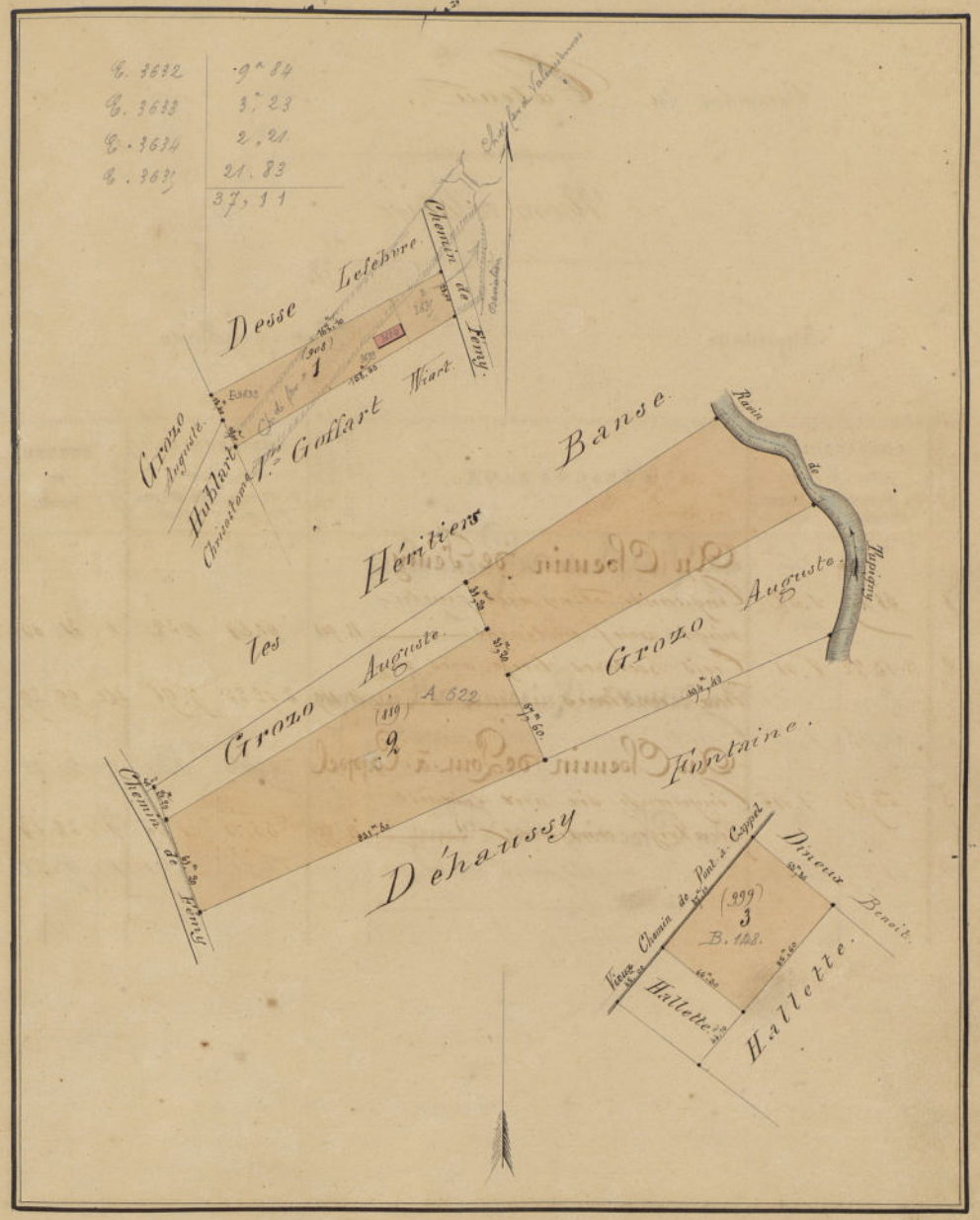

Commune du Cateau.

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numeros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Designation.	Nom de la Section.	Numero du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			La Pied-Sente du Quemelez							
4	80.56	2.06	Quatre vingts ares, cinquante							
B.481.	81.72		six centiares	B	1145	82.50	2.11	2	42	13
			Au dessus du Ruisseau de Cupigny							
5	39.65	1.01	Trente neuf ares soixante							
A.717	39.07		six centiares	B	1288	39.65	1.01	2	20	22
			Au Chemin de Fémy							
6	80.02	2.04	Quatre vingts ares deux	B	910	78.88	2.01	1	47	28
B.3410.	78.07	Confirmée par le bornage de l'Administ.	centiares							

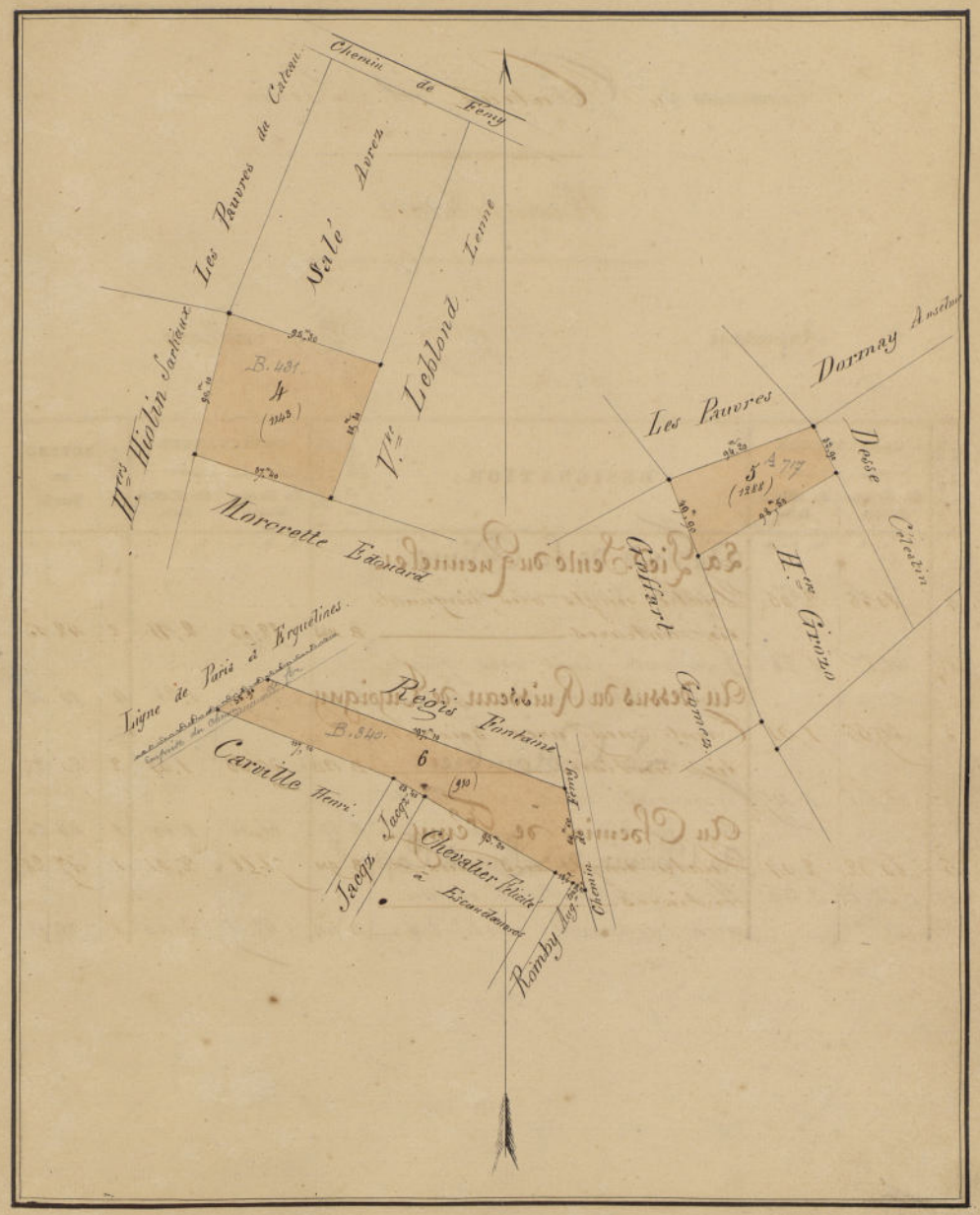

Communes du Cateau et St Benin

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

Numéros du Plan ci-contre.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. H. A. C.	Contenances. En Mesures Locales. M. V. C.	Classes.	Revenu par Parcelle. Fr.	C.
			Au Fond de la Dîme.							
7	73.05	1.87	Soixante-treize ares six centiares	B	196	70.77	1.81			
8	48.87	1.25	Quarante-huit ares quatre-vingt-sept centiares	B	1168	48.87	1.25	4	15	15
			Le Colombier.							
9	58.25	1.49	Cinquante-huit ares trente-six centiares	B	579	58.55	1.50	1	34	20
			Au Chemin de Lons à Cappel							
10	1.31.40	3.36	Un hectare trente et un ares quarante centiares	B	1155	1.32.85	3.40	1	78	18

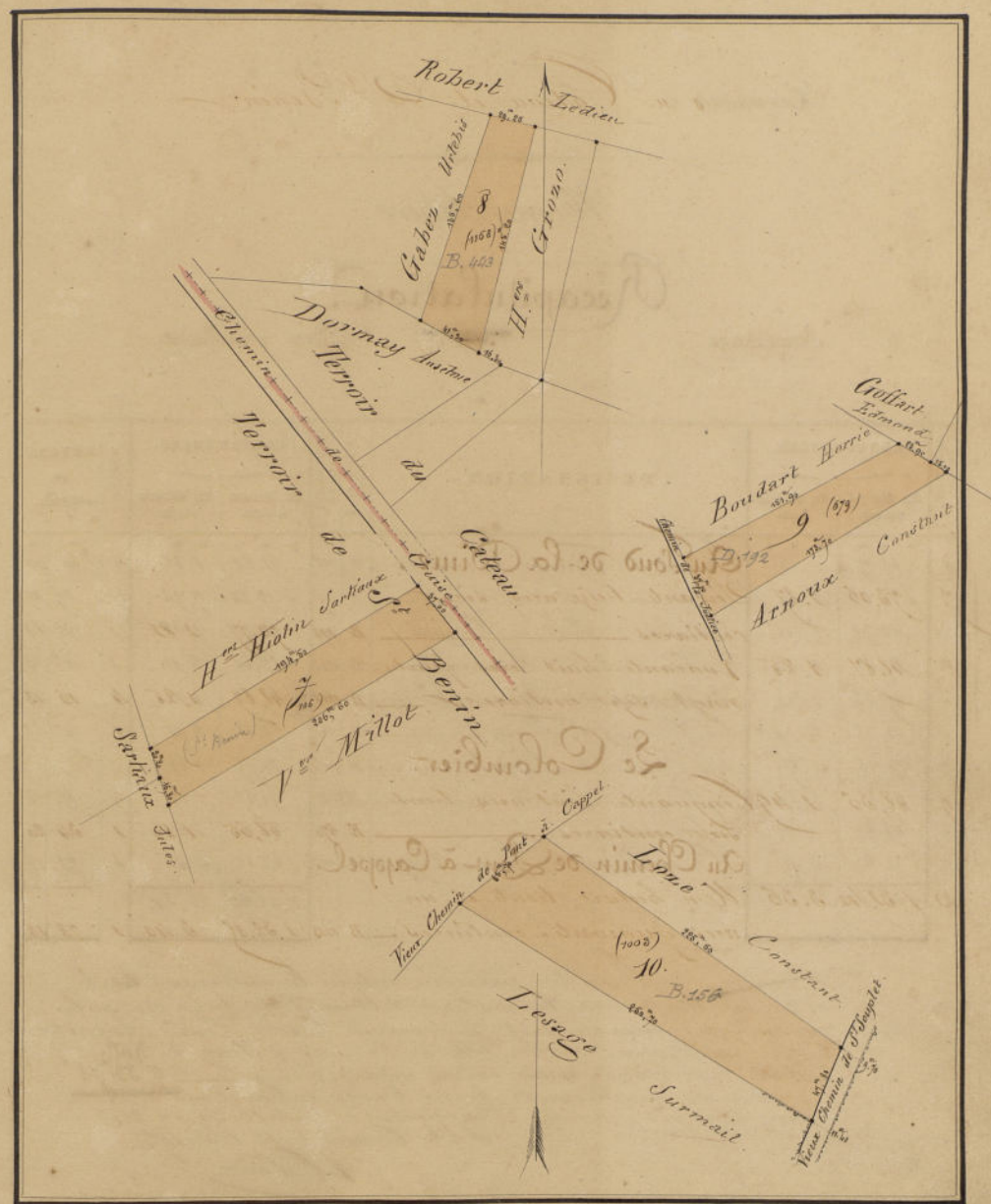

Commune d

Nomenclature.

Récapitulation.

Arpentage — Plan parcellaire.

	Numéros du Plan cadastral	Contenances. En Mesures Métriques. (H. A. C.)	Contenances. En Mesures Locales. (M. V. C.)	Désignation.	Nom de la Section.	Numéro du Plan parcellaire.	Contenances. En Mesures Métriques. (H. A. C.)	Contenances. En Mesures Locales. (M. V. C.)	Classes.	Revenu par Parcelle. (Fr.)	(C.)
	1	51,69	1.32.	Chemin de Pémy	B	918	51.84	1.32.	1	31	55
	2	3 13 22	8.01.	id id	B	819	3.12.25	7.98.	1/2	99	29
Le Chateau	3	56.74	1.45.	Chemin de Pont-à-Cappel	B	929	56.70	1.45.	1	32	84
	4	10 56	2.05.	La Petit Sente du Puemelet	B	1123	82.50	2.11.	2	42	13
	5	39 66	1.01.	Au dessus du Ruisseau de Lepizy	B	1238	39.66	1.01.	2	20	22
	6	80 02	2.04.	Au Chemin de Pémy	B	910	78.88	2.01.	1	47	28
Le Bourg	7	73.06	1.87.	Au Pont de la Dîme	B	106	70.77	1.81.			
Le Chateau	8	48.87	1.25.	id id	B	108	48.87	1.25.	4	16	13
	9	58,56	1.49.	Le Colombier	F	670	58.55	1.50.	1	34	20
	10	1 31.40	3.36.	Le Vieux Chemin de Pont à Cappel	B	1003	1 32,85	3.40.	1	78	18
		9.33.78	23.86.				9.32.97	23.84.			

Le Géomètre soussigné, certifie la contenance totale des dix parcelles ci-dessus décrites, léguées par testament du treize Novembre mil huit cent soixante sept de Monsieur Gros Henri Augustin Louis, aux Pauvres de la Ville du Chateau s'élever à neuf hectares, trente trois ares, soixante dix huit centiares, ci. 9.33.78

Que ces parcelles sont toutes bornées de bornes en pierre ou en grès, orientées et rapportées à l'échelle de 1 à 2500

Au Chateau le 15 9bre 1873.

A. Clos

Commune d

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			CLASSES.	REVENU par Parcelle.	
	H.	A.	C.	M.	V.	C.				H.	A.	C.	M.	V.	C.		Fr.	C.

Commune d

Nomenclature.

Arpentage — Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			CLASSES.	REVENU par Parcelle.	
	H.	A.	C.	M.	V.	C.				H.	A.	C.	M.	V.	C.		Fr.	C.

Commune d

Nomenclature.

Arpentage

Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			CLASSES.	REVENU par Parcelle.	
	H.	A.	C.	M.	V.	C.				H.	A.	C.	M.	V.	C.		Fr.	C.

Commune d

Nomenclature.

Arpentage

Plan parcellaire.

NUMEROS du Plan ci-contre.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			DESIGNATION.	NOM de la Section.	NUMERO du Plan parcellaire.	CONTENANCES. En Mesures Métriques.			CONTENANCES. En Mesures Locales.			CLASSES.	REVENU par Parcelle.	
	H.	A.	C.	M.	V.	C.				H.	A.	C.	M.	V.	C.		Fr.	C.